

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE

ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Secrétariat Général

Direction générale des ressources humaines

Sous-direction du recrutement

AGRÉGATION INTERNE DE PHILOSOPHIE

ET

CAERPA

Rapport présenté par Jean-Yves CHATEAU

Inspecteur Général de l'Éducation Nationale

Président du jury

2010

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

LES RAPPORTS DES JURYS DE CONCOURS SONT ÉTABLIS
SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURYS

Le présent rapport a été établi à partir de ceux, pour l'explication de texte écrite, de madame Emmanuelle SOFFER ; pour la dissertation, de monsieur Henri ELIE ; pour la leçon, de monsieur Olivier CAMPA ; pour l'explication de texte orale, de madame Annie HOURCADE.

Que ces collègues reçoivent ici l'expression de ma gratitude vive.

Jean-Yves CHATEAU

SOMMAIRE

JURY.....	4
ÉCRIT	5
Première composition : explication de texte.....	6
Deuxième composition : dissertation.....	13
ORAL	22
Leçon.....	23
Explication de texte	29
BILAN.....	38
ANNEXES.....	40
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	41
Modalités d'organisation des concours de l'agrégation et du Capes de philosophie	42
Programme de la session 2011	44
STATISTIQUES.....	45

JURY

Président :

Jean-Yves CHATEAU, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale

Vice-président :

Denis KAMBOUCHNER, Professeur des Universités, Université Paris I-Sorbonne (PARIS)

Secrétaire du jury :

Joël JUNG, Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional d'Aix-Marseille (AIX-MARSEILLE)

Membres du jury :

Laurence BERTHELOT, professeur de Lettres 2^e année, lycée Camille Jullian de Bordeaux (BORDEAUX)

Jean-Pierre BOURDON, professeur de Lettres 2^e année, lycée Chateaubriand de Rennes (RENNES)

Olivier CAMPA, professeur de Lettres 2^e année, Lycée Jean Jaurès de Reims (REIMS)

Anne DEVARIEUX, Maître de Conférences, Université de Basse-Normandie (CAEN)

Françoise DEBRAY, professeur de Lettres 2^e année, lycée Faidherbe de Lille (LILLE)

Henri ELIE, Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional de Nantes (NANTES)

Annie HOURCADE, Maître de conférences, Université de Rouen (ROUEN)

Emmanuelle SOFFER, professeur de Lettres 1^{ère} année, Lycée de Villaroy à Guyancourt (VERSAILLES)

ÉCRIT

Première composition : explication de texte

Durée : 6 heures 30

Le candidat a le choix entre les deux textes suivants

I

- Socrate (imaginant ce que Protagoras pourrait lui opposer) : « Pour moi, je l'affirme en effet, il en va de la vérité comme je l'ai écrit : car chacun de nous est mesure de ce qui est et de ce qui n'est pas, mais la différence entre nous est cependant infinie de l'un à l'autre, justement pour cette raison que, pour l'un, c'est ceci qui est et précisément apparaît, mais que, pour l'autre, c'est cela. Et savoir (*sophia*) et homme savant (*sophos*), il s'en faut de beaucoup que je nie qu'il y en ait ; mais celui que j'appelle savant c'est l'homme qui, si telles choses apparaissent et sont mauvaises pour l'un ou l'autre d'entre nous, pourrait opérer un changement qui les lui fasse apparaître et être bonnes. Et cette formule, ne va pas à nouveau la traquer au mot près, mais fais plutôt encore un effort pour comprendre plus clairement ce que je dis, et rappelle-toi, par exemple, en effet, ce que nous disions précédemment de l'homme malade : les choses qu'il mange lui apparaissent amères et elles le sont, tandis que, pour celui qui est en bonne santé, c'est tout le contraire qui est et apparaît. D'aucun des deux, il ne faut donc faire le plus savant (ce n'est en effet pas possible) ; pas plus qu'il ne faut accuser d'ignorance celui qui est souffrant, parce qu'il a telles opinions, ni déclarer savant celui qui est en bonne santé, parce qu'il en a d'autres ; mais ce qu'il faut opérer, c'est un changement d'un état en l'autre, car l'une de ces deux dispositions est meilleure que l'autre. C'est de la même manière que, dans l'éducation aussi, il y a à opérer un changement d'une disposition donnée à une autre, qui est meilleure ; mais ce changement, le médecin le produit avec des drogues, le sophiste, avec des discours. Pourtant, ce n'est pas qu'à quelqu'un qui avait des opinions fausses, on en ait fait avoir ensuite des vraies : car il n'est possible d'avoir pour opinion, ni ce qui n'est pas, ni autre chose que ce que l'on éprouve, et ce que l'on éprouve est toujours vrai. Mais, à mon avis, à

quelqu'un qui, sous l'effet d'une disposition pénible où était son âme, avait des opinions assorties à une telle disposition, on en a, sous l'effet d'une disposition bénéfique, fait avoir d'autres, elles-mêmes bénéfiques : ce sont précisément ces représentations que certains, par inexpérience, appellent vraies ; moi, je dis qu'elles sont meilleures les unes que les autres, mais plus vraies, nullement. Et les savants, mon cher Socrate, il s'en faut de beaucoup que je dise que ce sont des grenouilles ; mais, s'agissant de corps, je dis que ce sont les médecins, s'agissant de plantes, les agriculteurs. Car j'affirme que ces derniers aussi procurent aux plantes, à la place de sensations pénibles, quand l'une d'elles manque de vigueur, des sensations bénéfiques et saines – vraies elles aussi ; cependant que les savants, les bons orateurs, pour ce qui est des cités, sont ceux qui leur font paraître juste ce qui leur est bénéfique au lieu de ce qui leur est pénible. »

Platon, *Théétète*, 166d-167c

II

Je vise et je perçois un monde. Si je disais avec le sensualisme qu'il y n'y a là que des « états de conscience » et si je cherchais à distinguer mes perceptions de mes rêves par des « critères », je manquerais le phénomène du monde. Car si je peux parler de « rêves » et de « réalité », m'interroger sur la distinction de l'imaginaire et du réel, et mettre en doute le « réel », c'est que cette distinction est déjà faite par moi avant l'analyse, c'est que j'ai une expérience du réel comme de l'imaginaire, et le problème est alors non pas de rechercher comment la pensée critique peut se donner des équivalents secondaires de cette distinction, mais d'explicitier notre savoir primordial du « réel », de décrire la perception du monde comme ce qui fonde pour toujours notre idée de la vérité. Il ne faut donc pas se demander si nous percevons vraiment un monde, il faut dire au contraire : le monde est cela que nous percevons. Plus généralement, il ne faut pas se demander si nos évidences sont bien des vérités, ou si, par un vice de notre esprit, ce qui est évident pour nous ne serait pas illusoire à l'égard de quelque vérité en soi : car si nous parlons d'illusion, c'est que nous avons reconnu des illusions, et nous n'avons pu le faire qu'au nom de quelque perception qui, dans

le même moment, s'attestât comme vraie, de sorte que le doute, ou la crainte de se tromper affirme en même temps notre pouvoir de dévoiler l'erreur et ne saurait donc nous déraciner de la vérité. Nous sommes dans la vérité et l'évidence est « l'expérience de la vérité » (1). Chercher l'essence de la perception, c'est déclarer que la perception est non pas présumée vraie, mais définie pour nous comme accès à la vérité. Si maintenant je voulais avec l'idéalisme fonder cette évidence de fait, cette croyance irrésistible, sur une évidence absolue, c'est-à-dire sur l'absolue clarté de mes pensées pour moi, si je voulais retrouver en moi une pensée naturante qui fasse la membrure du monde ou l'éclaire de part en part, je serais encore une fois infidèle à mon expérience du monde et je chercherais ce qui la rend possible au lieu de chercher ce qu'elle est.

(1) Das Erlebnis der Wahrheit (*Logische Untersuchungen, Prolegomena zur reinen Logik*, p. 190).

Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception* (Avant-propos)

Deux textes du répertoire classique des œuvres de philosophie étaient proposés au choix des candidats : un passage du *Théétète* de Platon, un extrait de l'avant-propos à la *Phénoménologie de la perception* de Merleau-Ponty. Une telle proposition vise à favoriser pour la préparation du concours la maîtrise des grands textes que les professeurs peuvent avoir l'occasion d'utiliser dans leurs classes. Il ne s'agit pas d'éprouver une érudition très pointue, ni d'évaluer la variété ou la rareté des connaissances. Mais ce classicisme, et le caractère bien connu des textes, ne sont pas une facilité : ils piègent l'ignorance ou les récitations scolaires, ils rendent vains les exposés savants et généraux d'une doctrine.

L'exercice du commentaire requiert un ajustement : l'analyse doit être à distance suffisante pour approcher précisément le texte sans rien perdre de ses enjeux. Pour le candidat, il s'agit aussi d'user avec justesse de ses connaissances : être attentif au texte, c'est ne pas l'appauvrir par la reproduction de stéréotypes, ni le recouvrir de considérations générales ou de références, qui troublent sa lettre et rendent indistincte sa singularité. Il faudrait, à l'issue de la lecture d'une explication, qu'on pût reconnaître le texte entre cent autres qui lui ressembleraient. Le passage du *Théétète* a plutôt attiré des candidats mal avertis dont la lecture a tourné à la caricature en retournant le texte en une critique unilatérale de la sophistique. Le texte de Merleau-Ponty a encouragé le travers de ceux qui, se sentant familiers de la phénoménologie, n'en ont plus fait qu'un tremplin vers un exposé de la pensée de Husserl, ou qu'un prétexte pour des développements souvent jargonneux à distance du texte.

Le jury est sensible à la probité de l'explication, à la circonspection des motifs qui fondent l'interprétation, à la conscience qui autorise à proposer un sens sans invention ni feinte. L'exercice doit démontrer les qualités d'un professeur, capable de justifier sa lecture, éventuellement ses hypothèses et ses hésitations, à partir du texte lui-même.

Dans l'ensemble, les copies témoignent d'un niveau de langue satisfaisant, à quelques exceptions près. Nous invitons toutefois les candidats à mieux soigner la présentation (lisibilité de l'écriture, encre suffisamment contrastée...) qui est une marque extérieure de respect à l'égard du lecteur et permet de ménager une lecture plus fluide.

La majorité des candidats a préféré l'extrait du *Théétète*. Ce passage offrait l'occasion de se rendre sensible à la virtuosité littéraire de Platon qui, en plaçant dans la bouche de Socrate la vivante défense de Protagoras absent, invite à méditer sur cette alliance inattendue et à remarquer l'hommage que rend ici Platon au grand sophiste. L'argument de ce dernier, loin d'être faible ou trompeur, s'efforce de rendre compte du phénomène du savoir et de l'illusion de la vérité pour ceux dont il emprunte la voix, si bien que le sophiste et le philosophe échangent leurs rôles et se rendent presque indiscernables. Comme Platon nous en donne souvent l'exemple, ce texte forçait à abandonner les clichés d'une certaine tradition philosophique, sans doute puissante et dominante, et interroger ses postulations. Il fallait reconnaître la force d'une pensée cohérente concurrente de l'hypothèse philosophique. Protagoras, contre la critique de Socrate qui lui rend maintenant justice, sauve la valeur de son hypothèse en même temps que la hiérarchie des compétences et des savoirs. Les candidats qui plaquèrent sur le texte une critique inspirée du *Gorgias* dénonçant les manipulations et sortilèges de la sophistique ne surent pas mesurer la puissance du texte ni la subtilité de l'écriture de Platon. Les effets de la compétence, l'amélioration de l'état du patient (le « changement d'un état en l'autre ») sont réels et sont même la mesure du savoir. Le préjugé alimenté par le *Gorgias* a peut-être inspiré une faute de lecture à la fin du texte : « les savants, les bons orateurs, pour ce qui est des cités, sont ceux qui leur font prendre pour juste ce qui leur est bénéfique ». Le pronom « leur » se rapportait aux cités, non aux orateurs.

Sauf à tomber dans le piège tendu par Platon et à ne plus faire de la philosophie qu'une posture, il était impossible de critiquer la thèse de Protagoras au nom de la vérité de la philosophie, puisqu'il s'agissait de dire la réalité à partir d'une autre figure de la vérité. L'exercice était donc plus difficile qu'il y pouvait paraître ; en empruntant la voix de Protagoras, le texte invitait à refuser pour le commenter le clivage vrai/faux, sans validité ici, et à préférer l'opposition entre deux interprétations ou deux désirs relatifs à la même réalité. Pour le philosophe aussi la vérité produit un changement et témoigne d'une coïncidence à sa propre nature. Il fallait interroger ces proximités et ces différences et y remarquer l'ironie de Platon à l'égard de lui-même.

Le texte de Merleau-Ponty, extrait de l'avant-propos de la *Phénoménologie de la perception*, à cause de son caractère de présentation, se prêtait davantage à l'erreur consistant à détourner le commentaire vers un exercice d'histoire de la philosophie.

L'explication ne devait pas se réduire à l'identification rigoureuse des allusions historiques comme s'il s'agissait de devinettes. Certaines semblent volontairement enrobées d'un peu d'indétermination dans le style de l'époque : « l'idéalisme », « le sensualisme ». Comme il s'agit essentiellement de dégager l'intérêt du texte, on peut se contenter de se référer à une hypothèse vraisemblable (par exemple de songer à Berkeley pour le sensualisme) et le cas échéant d'avouer son hésitation ou son ignorance, puisque l'auteur lui-même n'est pas plus précis, pourvu qu'on donne sens au contenu de ces termes pour éclairer le texte. Une erreur de méthode plus grave a consisté à se servir de ces allusions pour déployer trop largement des doctrines étrangères au texte (Descartes, Husserl...).

L'érudition historique des candidats a pu servir de masque à une lecture paraphrastique ou plate du texte, dont il était peut-être plus difficile que pour le texte de Platon de bien identifier les enjeux autres qu'historiques. Faire de ce texte une présentation de la lecture phénoménologique du réel c'était reproduire le titre de l'extrait sans l'expliquer. En prenant ses distances avec les grands courants de la pensée classique, la phénoménologie semble remettre en cause une conception de la vérité qui avait accompagné et peut-être fondé le discours philosophique : vérité née de la distance ou de la négation, de la division intérieure, de la distinction d'avec ses affections ou son expérience, juge et soupçonneuse, cheminant pour se séparer du donné, dénonçant en l'immédiateté une marque du préjugé. Descartes, par exemple, a bien vu que l'illusion requiert la référence préalable à la vérité ; qu'il n'y a d'illusion, d'erreur ou de tromperie que pour qui juge et tient pour vrai. Mais il traite cette antériorité comme une croyance anticipée, une adhésion hâtive, un acte de la volonté qui se prononce au-delà de l'assurance des raisons. Il fallait donc s'interroger sur ce retour à une vérité antérieure à la démarche réflexive, vérité primitive et donnée, faite d'immédiateté et de coïncidence. L'hypothèse d'un savoir primordial qui serait plus proche de la vérité que son questionnement ne rebrousse pas seulement le cours de l'histoire de la philosophie, il met en cause le statut et la possibilité d'un discours philosophique qui ne serait pas celui de la mise à l'épreuve et de l'évaluation.

Aussi pour bien comprendre le projet annoncé par Merleau-Ponty fallait-il se rendre sensible au rapport qui l'unissait aux doctrines et aux auteurs : le transformer en une réfutation c'était ne pas se rendre sensible aux nuances du texte, mais surtout réduire à néant l'intégralité de l'histoire de la philosophie jusqu'à l'apparition de la phénoménologie. C'était soutenir une idée irrecevable. Le texte propose à sa manière de situer la phénoménologie par rapport à la tradition, non en la détruisant pour la remplacer comme si elle avait seule raison, mais en montrant plutôt comment la piste de la philosophie classique n'épuise pas qu'un parti-pris sur la vérité.

Comme pour la dissertation, les candidats qui réussissent le mieux cette épreuve ne montrent pas seulement des connaissances suffisantes pour rester fidèle au texte, mais font l'effort de le manifester à la claire compréhension d'un lecteur supposé disponible, sans attente ni préjugé philosophique. C'est en faisant méthodiquement leur travail de professeur que certains candidats ont proposé les meilleurs commentaires, où la lecture ne se veut pas seulement juste mais prend soin de se justifier.

Deuxième composition : dissertation

Durée : 7 heures

Peut-on penser l'œuvre d'art sans référence à l'idée de beauté ?

Comme l'indiquaient déjà les rapports de jurys des sessions précédentes, les copies dans leur ensemble témoignent d'un travail de préparation approfondi, notamment du point de vue de la connaissance du corpus philosophique des auteurs. Il nous faut donc saluer à notre tour et encourager cet effort de préparation, mais continuer en même temps à insister sur le risque majeur qui peut accompagner cet effort : trop sacrifier à un simple étalage de connaissances le souci de les mobiliser *à propos*, en vue de dégager les raisons du problème philosophique soulevé par la question qui forme l'énoncé du sujet, et de procéder méthodiquement à son instruction.

La dissertation philosophique invite en effet à répondre de manière rationnellement fondée à la question posée par le sujet, à partir du dégagement du problème philosophique que cette question soulève. Le jury est donc avant tout attentif à l'effort effectué par la copie pour déterminer, à partir d'une lecture scrupuleuse des termes mêmes du sujet, les raisons constitutives du problème philosophique soulevé et pour procéder, en fonction d'elles, à son instruction ordonnée. Une simple juxtaposition de connaissances ne saurait se substituer à l'élaboration d'une réponse conclusive se développant et se vérifiant notamment par sa capacité à se confronter à l'objection et à se nuancer par extension, détermination, approfondissement progressifs du sens de la question posée.

On partira donc d'un premier constat : du point de vue de l'exigence première à laquelle doit satisfaire la dissertation philosophique – *la pertinence et le caractère « à propos » de la copie eu égard au problème philosophique auquel conduit l'examen de l'énoncé du sujet* – nombreuses sont les copies qui, partant de l'opinion posant comme une évidence

indiscutable le rejet par « l'art contemporain » de toute référence à une quelconque idée de beauté, substituent un exposé à prétention historique ou historiographique des différentes « conceptions de la beauté à travers les âges » au dégageant du problème proprement *philosophique* soulevé par l'énoncé du sujet. On remarque en outre que, même d'un point de vue historique, cette référence à un « art contemporain en général » aurait dû faire l'objet d'un examen critique permettant pour le moins de se demander s'il était prudent et rigoureux de prendre pour des évidences ce qui pourrait bien n'être que de simples poncifs : existe-t-il en effet, même d'un point de vue historique, un « art contemporain » monolithique, englobant tous les arts et, au sein de chacun d'eux, tous les courants artistiques, sans même parler de la singularité de chaque *œuvre* (c'était elle pourtant que le sujet interrogeait) ? Est-on fondé à réduire, pour forger un tel lieu commun, tous les arts aux seuls « arts dits plastiques », et ces derniers à leur tour à *une* ou *deux* œuvres jugées (mais par qui et pourquoi ?) exemplaires, intégrant d'ailleurs souvent des références à des artistes ou des œuvres du début du vingtième siècle qui relèveraient tout aussi bien, dans le lexique de l'histoire de l'art, de la période de l'art « moderne », si tant est que cette périodicité soit la même par exemple pour la musique, l'architecture ou les « arts plastiques ».

Les copies procédant par *juxtaposition* ou énumération de « références » doctrinales, quand bien même elles appartiennent cette fois au champ de l'histoire de la philosophie, les utilisent également bien souvent comme de simples exemples de « visions générales » de l'art et du Beau. De telles copies ne parviennent ainsi pas davantage à éviter l'écueil d'un exposé doxographique. Ainsi, en se contentant de réduire par exemple l'examen philosophique de l'idée platonicienne de la beauté à l'illustration d'une conception générale du beau – objectif et normatif – de l'Antiquité à la Renaissance, ou bien les analyses de la première partie de la *Critique de la faculté de juger* de Kant à l'« esthétique » entendue comme courant historique qui, au XVIII^e siècle, aurait fait basculer les représentations du beau du côté du « spectateur » et de son jugement de goût, même ce qui aurait pu donner lieu à une première approche *philosophique* du sujet, ou pour le moins à l'intuition d'une de ses données – la question de l'objectivité ou de la subjectivité de l'idée de beauté – s'est vu étouffer par un plan énumératif et historicisant : c'est ainsi que, souvent en première partie, Platon devient la figure tutélaire d'un Beau « objectif » alors assimilé à la conception de Normes figées et reproductibles, liberticides pour la « création » artistique ; à pareille

conception succède alors, sans autre transition que celle de la juxtaposition des époques, une référence à Kant refusant toute objectivité à la beauté et ainsi libérant la création artistique de toute norme tout en la condamnant à la « subjectivité » (devenue au passage un simple subjectivisme) du goût du spectateur. Une troisième partie viendra ensuite confirmer que depuis, l'art (« moderne » ou « contemporain ») cherche à référer l'œuvre à autre chose que la beauté, cette « autre chose » pouvant être le laid, la vérité, la provocation, la nouveauté, l'être ou la chair... La liste des prétendants à la succession, loin d'être ici exhaustive, met cependant en évidence un point commun : à aucun moment ce type de plan ne permet au candidat de se demander si réellement il ne pouvait exister d'autres types de relations que de *simple opposition* entre l'idée de la beauté et chacun de ces termes prétendant se substituer à elle dans la réflexion sur les conditions de possibilité et d'effectivité d'une œuvre d'art.

En revanche il faut saluer les copies qui, à partir d'un examen attentif de l'énoncé du sujet, réussissent à dégager les éléments du problème philosophique qu'il soulevait, en parvenant, d'une part, à déterminer quelle était la question exactement posée, d'autre part, à s'interroger sur les raisons et la pertinence du choix des termes précis qui en composaient l'énoncé, notamment ceux de *penser* l'œuvre d'art et de référence à l'*idée* de beauté. Le caractère réellement à propos des analyses proposées par les candidats dépend en grande partie, on l'a vu, de cet effort préalable dans la détermination même de la question posée, manifestant ainsi cette *exigence de précision* évoquée par Bergson à propos de la réflexion et de l'écriture philosophique, sans laquelle ces dernières risquent de tailler à l'idée un costume trop étroit ou trop large, jamais suffisamment « sur-mesure », en dépit de plans formellement cohérents, mais indifférents à la spécificité de la question posée, comme tout « prêt-à-porter » ou à penser.

En ce qui concerne tout d'abord la détermination de la question posée, deux points méritent d'être éclairés : le premier concerne la détermination de l'*objet* même dont il était question, le second, celle de la nature de l'interrogation portée sur l'objet. En premier lieu, le sujet ne portait pas en effet sur l'art en général, ses fonctions, ses limites ou ses enjeux, ou, de façon plus large encore, sur le Beau en général, mais avait précisément comme objet l'*œuvre d'art*, envisagée comme résultant d'un acte d'intellection et de production

spécifique (proprement artistique). La précision sur ce point de l'énoncé du sujet mettait ainsi en garde contre le danger de parler de l'œuvre d'art d'un point de vue trop extérieur à elle-même, en faisant pour ainsi dire l'économie de la question de savoir tout d'abord ce qui permettait de déterminer une œuvre d'art comme telle, et de s'assurer du bien-fondé d'une telle détermination. Cette dimension, à la fois élémentaire et radicale, du questionnement proposé, conduit alors nécessairement au second point : si l'œuvre d'art était ici interrogée en elle-même et pour elle-même, alors la question véritablement *première* qu'on devait se poser à son égard était (avant même celles, éventuelles, de sa valeur, de ses enjeux, etc.) celle de savoir à quelle *idée* précisément déterminée pouvait bien correspondre ce qu'on peut appeler une œuvre d'art, et si notamment une telle idée pouvait se *penser* indépendamment de toute référence à une autre idée (*autre* d'ailleurs jusqu'à quel point ? et en quel sens ?) : celle de la *beauté*.

À cet égard, on trouve trace assez souvent dans les copies d'un effort pour prendre au sérieux la notion d'œuvre, en vue d'examiner ce qu'elle pourrait avoir de spécifique, par distinction d'abord des puissances productrices de l'art et de la nature, puis, au sein de la puissance de production humaine, en s'interrogeant sur la distinction entre objet *technique* et œuvre *artistique*. Mieux que les copies se contentant d'exposés purement doxographiques ou chronologiques, ces copies parviennent à s'approcher de la détermination précise de la question posée. Plus rares en revanche sont celles qui réussissent à en faire une démarche véritable et constante de dégagement des données d'un problème philosophique même aussi classique que celui posé par l'aporie à laquelle nous conduisent deux idées apparemment inconciliables : celle, d'un côté, d'une nécessaire référence de l'œuvre d'art à l'idée de beauté, si tant est que ce qui définit l'œuvre d'art en tant que telle et la distingue de tout objet produit en général par la technique humaine est d'être le résultat d'une puissance de production (celle des beaux-arts ou des arts du beau), dont le *beau* est précisément la fin ; celle, de l'autre, d'une impossibilité d'une telle référence, s'il s'avère que le beau ne corresponde à aucun *concept* déterminé, qu'il suffirait alors de connaître pour pouvoir l'appliquer à la production d'objets qui lui seraient dédiés. Mais pour que ces distinctions parviennent pleinement à éclairer le sens de la question posée, encore faut-il ne pas envisager les relations à penser entre art et nature ou art et technique comme de simples thèmes. Là encore, ce qui aurait pu conduire clairement et

distinctement au problème philosophique et à l'examen de ses conditions de résolution est souvent recouvert par une propension à des exposés thématiques et doxographiques. C'est ainsi, à titre d'exemple, que la distinction entre art et nature, plutôt que d'être étudiée *en vue d'en tirer des leçons utiles à l'éclairage du sujet*, donne lieu trop souvent à de longs développements sur les doctrines de l'« imitation », au demeurant plus ou moins au fait des significations véritables de la « *mimesis* » (notamment chez Platon, à qui pourtant on tente volontiers de se référer) et presque toujours exposés comme illustration d'une époque antique – donc supposée dépassée ! – de l'« esthétique » ou de l'« histoire de l'art ».

Il en va de même du point de vue de l'usage des références philosophiques censées aider à l'éclairage et l'approfondissement de l'instruction du problème : si l'on veut éviter de réduire l'examen et la réflexion proprement philosophiques à un exposé, de surcroît fort sommaire, d'histoire des idées, on doit veiller à une utilisation des références philosophiques dont la pertinence se mesure, *en fonction de l'énoncé du sujet et du problème philosophique qu'il soulève*, non seulement au choix de tel ou tel auteur ou même de telle ou telle œuvre, mais à celui, chez ces auteurs et dans ces œuvres, des moments d'analyses philosophiques les plus directement à même d'instruire la question posée. Donnons-en quelques exemples, concernant quelques-unes des philosophies auxquelles les copies se sont le plus souvent référées : celles de Kant, de Hegel ou, plus rarement, de Merleau-Ponty.

La référence fréquente aux analyses kantienne de la première partie de la *Critique de la faculté de juger*, perd souvent en pertinence lorsque, plutôt que de se centrer sur les passages consacrés précisément à la question de la définition de l'œuvre d'art, de la beauté proprement *artistique* dans ses relations et sa distinction avec les « libres beautés naturelles », ainsi que sur leurs conditions de possibilité, elle prend la forme d'une récitation des quatre définitions du jugement esthétique en général, lui-même pris comme exemple d'une « doctrine » faisant époque ou d'une « esthétique générale » substituant purement et simplement la subjectivité du spectateur à l'objectivité de l'œuvre en tant que telle. Au contraire, les copies qui font l'effort de centrer leurs analyses sur l'examen de la question spécifique des conditions de possibilité de la création et de l'estimation de la beauté artistique parviennent à déterminer avec clarté et précision les raisons du problème philosophique soulevé par l'énoncé du sujet. Il faut saluer notamment sur ce point les copies

qui procèdent à une analyse attentive et minutieuse de la nature précise de la relation établie par Kant entre l'œuvre d'art et les *idées* (et notamment, celle de beauté) *mises en œuvre* par l'artiste en vue de la produire. Un point en particulier est examiné par les meilleures copies, permettant d'approfondir la relation de l'œuvre d'art et de l'*idée* de beauté à partir de l'examen du sens et de la fonction accordés aux « Idées esthétiques », et de mettre en évidence la spécificité des œuvres d'art par rapport aux beautés naturelles : d'une part, la présence incontournable dans le cas de la « beauté artistique » d'une *intention* (celle de produire précisément une œuvre d'art), alors même que le jugement esthétique se définit par la satisfaction prise à la pure représentation d'une chose, délivrée de l'intérêt aussi bien que de la connaissance des intentions et des fins ; d'autre part, la présence incontournable d'un *concept*, non pas certes celui de beauté, mais celui de perfection, à concilier cependant avec la définition du jugement esthétique comme jugement réfléchissant et non déterminant, donc avec un jugement universalisable et cependant *sans concept*. Par là étaient évités en même temps deux écueils : le premier consistant à se contenter d'une référence à une prétendue « théorie romantique » du « génie », qu'on considère alors moins comme l'indice du problème soulevé par la possibilité d'une œuvre d'art que comme sa solution purement nominale, solution dont on va même parfois jusqu'à faire reproche à Kant, sans même soupçonner que ce pourrait être là le simple produit de l'incompréhension de celui qui s'y réfère ; le second à ne voir dans les analyses consacrées à la création artistique que l'application immédiate et directe des définitions du jugement esthétique établies tout d'abord à propos des libres beautés naturelles.

De même la référence aux analyses hégéliennes de l'art est souvent mise au service d'une volonté d'opposer frontalement une visée de *vérité* à la référence de l'œuvre d'art à l'idée de *beauté*, volonté solidaire le plus souvent de celle d'une simple exposition doxographique des doctrines. Les meilleures copies en revanche, loin de s'en tenir à la simple citation de la « thèse » selon laquelle l'art serait un mode d'expression ou une « manifestation sensible de l'Idée », prennent soin d'interroger d'une part, ce que peut bien signifier précisément l'*Idée*, dont il est ici question, d'autre part, le lien que l'*Idée* – de « vérité » si l'on veut, à condition d'entendre et d'éclairer par là le fondement même de la rationalité de toute réalité, y compris celle de la Raison elle-même – entretient avec celle de beauté, et dont l'art est précisément la manifestation *sensible*. Un tel effort de précision

dans l'analyse permet à ces copies de mettre à distance une opposition simplifiée entre beauté et vérité (simplification également souvent présente, notons-le au passage, dans les références à la philosophie de Platon), au profit d'une véritable réflexion sur l'œuvre d'art en ce qu'elle a de spécifique, et notamment en elle, sur la nécessaire articulation (en quelque sorte, en tension) de sa dimension sensible avec sa dimension idéale ou intellectuelle. Que l'art ne soit, selon Hegel, ni la seule ni la plus adéquate manifestation de l'Idée n'implique pas pour autant qu'on s'autorise à lui attribuer un point de vue purement « négatif » sur l'art en général, moins encore une conception de l'œuvre d'art qui réduirait sa dimension sensible à n'être qu'un moyen d'illustrer un contenu intellectuel.

Loin de réduire le rapport sensible que l'œuvre d'art entretient avec l'idée de beauté à une expression « inférieure » de la Vérité, les meilleures copies savent mobiliser les analyses précises que l'auteur de *l'Esthétique* a consacrées à la critique d'une telle conception : une définition de l'œuvre d'art qui sépare arbitrairement en elle la forme et le sens, le sensible et l'idéal, se rendrait finalement incapable de saisir en quoi et pourquoi la beauté comme la vérité de l'œuvre d'art résident précisément dans sa capacité à être réellement une manifestation *sensible* de l'Idée – manifestation sensible par où *l'apparence* elle-même, plutôt que d'être un simple effet de surface, peut prendre pour l'Idée comme pour l'œuvre « vraiment belle » la pleine signification d'un réel *apparaître*, d'une présence véritable, tant aux sens qu'à l'esprit. Nous avons eu le bonheur de lire quelques copies fort satisfaisantes, où était réfléchi sur ce mode la question de la relation de l'œuvre d'art à l'idée de beauté, y compris dans son rapport singulier à la vérité.

Les références à la phénoménologie, et notamment à Merleau-Ponty, appellent des remarques similaires. De nombreuses copies se contentent de simplement opposer, sans examen ni effort de justification suffisants, une visée ontologique de l'œuvre d'art à toute référence en elle à l'idée de beauté ; ou, de manière déjà plus instruite en apparence, la vérité ontologique de l'être sensible à une conception « subjective » ou normative du beau. En revanche, les meilleures copies prennent au contraire le temps d'*examiner* la manière dont les analyses phénoménologiques reprennent à leur compte, tout en les renouvelant de manière originale, des questions « classiques », notamment celles de la signification du sens du sensible et de la beauté de l'œuvre d'art. La question du sujet se trouve ainsi souvent judicieusement éclairée par sa mise en relation avec une interrogation portant sur ce à quoi

l'œuvre d'art nous rend sensible et sur la manière propre à l'art de *se référer à une idée*, et à une idée *précisément sensible*, qui pour cette raison pourrait bien porter le nom de beauté. En examinant la manière dont l'œuvre d'art nous invite, par sa manière de laisser être la chose, qui ainsi se présente à nous et s'expose, à une relation ontologique renouvelant et élargissant (voire précédant) le rapport du sujet à l'objet, les analyses de Merleau-Ponty sont ainsi, dans quelques copies, réellement mises en relation avec une réflexion sur le sens précis de la question posée, notamment par la mise en évidence d'une manière spécifique d'entretenir, en nous comme au contact des œuvres, un mode spécifique, précisément esthétique, de rapport au monde, par quoi peut se vivre et se *penser* l'œuvre d'art, comme sa façon propre de *se référer* à l'*idée* de beauté.

Nous terminerons par deux conseils : l'un portant sur l'importance, dans une dissertation philosophique, de la présence de véritables *transitions* dans la construction et l'organisation d'ensemble de la copie, l'autre sur le soin à apporter à la *présentation*.

Le jury de l'agrégation interne de philosophie, comme celui de tout concours de recrutement de professeurs du second degré, est particulièrement attentif à ce que les exigences rationnelles et démonstratives qui sont liées à la finalité de l'enseignement de la philosophie en classes terminales, celle d'exercer le jugement réfléchi des élèves, soient précisément celles que le candidat à un tel concours s'applique tout d'abord à lui-même. Or l'absence de véritables transitions dans l'instruction du problème philosophique soulevé par le sujet, qui prend souvent la forme de leur remplacement par de simples chevilles formelles ou par un repérage seulement chronologique des références mobilisées, cache mal en réalité l'insuffisance d'attention portée aux *raisons* qui donnent sens et réalité au problème philosophique soulevé, ainsi qu'à celles qui, tout au long de son instruction, justifient sa reprise et son approfondissement. Enfin, le soin porté à la présentation, outre qu'il est une condition *sine qua non* de tout acte véritable de communication et d'expression, prend ici une importance toute particulière, si l'on songe qu'il répond à une exigence *pédagogique* élémentaire : celle de rendre possible et explicite le souci d'apprendre, non seulement en se faisant comprendre, mais en faisant comprendre à autrui les raisons qui justifient un effort authentiquement personnel de pensée, suffisamment clair et ordonné pour s'adresser universellement en tout homme à ses capacités de jugement et de raisonnement. C'est

pourquoi le jury souhaite remercier les candidats qui ont su, par le soin apporté tant à la pertinence du contenu de pensée qu'à la limpidité de l'exposition et de la construction de leurs copies, démontrer que la véritable profondeur d'esprit sait se conjuguer à la clarté et la simplicité de l'expression, et ainsi lui offrir l'occasion de goûter au plaisir d'apprendre.

ORAL

Leçon

En dépit des difficultés qui lui sont propres et qui relèvent essentiellement de l'étendue de son programme, ainsi que du caractère oral du propos qu'on y tient, l'épreuve de la leçon ne diffère pas en nature de celle de la dissertation. Comme elle, elle exige du candidat qu'il montre l'intérêt philosophique du sujet proposé, en déterminant avec précision le problème qu'il soulève et en déployant celui-ci selon ses articulations pour ainsi dire naturelles dans un développement rigoureux, instruit et soucieux des choses mêmes. À ce titre, la leçon est l'exercice vivant d'une pensée dont son auteur doit répondre pleinement, comme il a l'habitude de le faire devant sa classe durant l'année. Cette communauté d'exigences en matière d'explicitation des problèmes, de réflexivité, de progressivité, d'attention aux aspérités du réel autant qu'aux difficultés des textes auxquels on se réfère, ne saurait toutefois réduire la préparation à l'épreuve de la leçon à la seule pratique effective du programme en classe. Elle exprime une identité de nature mais non pas de degré, en raison des contraintes propres au concours, qui requièrent du candidat au moins deux qualités, d'ailleurs indissociables l'une de l'autre : d'une part, savoir faire droit à la formulation toujours singulière d'un sujet donné et, à travers elle, être capable de s'affronter à une réalité précise ; d'autre part, pouvoir élaborer sa pensée et exposer son propos en un temps limité et sans la sollicitation ni l'appui d'aucune question de la part de l'auditoire. La première évite de faire de l'épreuve une occasion de reproduire des pans entiers d'un cours que l'on aurait proposé en classe sur la notion du programme à laquelle renvoie le sujet et de se condamner alors à ne pas tenir compte de ce que ce dernier a d'irréductiblement spécifique, si brillant que puisse être par ailleurs le propos. La seconde qualité permet de mobiliser aussi rapidement que précisément une culture philosophique et générale en fonction du problème que soulève le sujet, et de lui seul, et de conduire à son terme, en dépit de la contrainte du temps, une réflexion suffisamment patiente et développée pour endurer ce problème lui-même dans ses difficultés les plus fines. La

familiarité du programme et la formulation volontairement limpide des questions proposées ne dispensent donc pas d'une préparation spécifique qui tienne compte des exigences propres à un concours comme l'agrégation.

Une telle préparation doit permettre d'acquérir une culture vaste et précise, qui ne se limite pas à la philosophie et à son histoire, mais qui s'étende aussi bien aux réalités et aux problèmes auxquels elle se rapporte. Car sans un constant souci des phénomènes, tout développement, si instruit et habile soit-il, ne sera, le moment de l'épreuve venu, que parade rhétorique ou vaine érudition. Aussi la lecture assidue des grandes œuvres doit-elle relever d'un travail lui-même philosophique, depuis les problèmes auxquels ces œuvres répondent et dont elles se nourrissent, jusqu'à ceux qu'elles sont susceptibles de soulever elles-mêmes. Sans un tel effort tout au long de l'année, la culture du candidat, loin de l'aider à traiter le sujet proposé le jour de l'épreuve, risque de faire écran aux objets qui s'y trouveront singulièrement en question, jusqu'à l'en divertir tout à fait. Un sujet de leçon, pour classique qu'en paraisse parfois la formulation, n'est jamais une question type dont le traitement se trouverait tel quel déposé dans les livres. Prendre au sérieux ce qui s'y trouve en jeu réclame qu'on en mette au jour les difficultés intrinsèques, en un moment d'ascèse intellectuelle qui suspend, de manière certes provisoire mais inaugurale, toute détermination doctrinale et qui permettra, lorsqu'il s'agira par la suite de faire référence à tel ou tel auteur, de s'y rapporter peut-être d'une manière renouvelée. A tout le moins, une référence ne se révèle proprement philosophique qu'à tenir sa nécessité et sa précision du problème déterminé que le sujet contient et dont elle est l'un des lieux d'endurance, voire de solution, toujours de clarification, — problème qu'il appartient donc au candidat d'explicitier d'abord comme une véritable question.

L'explicitation du problème, à laquelle l'introduction doit être entièrement consacrée, ne saurait, quant à elle, consister en une dispersion du sujet dans une multiplicité rhapsodique de questions allusives censées s'appeler mutuellement. Elle exige une analyse des concepts du sujet qui tienne compte des relations que ceux-ci entretiennent entre eux dans un énoncé donné et qui en fixent l'extension comme la compréhension. Elle impose qu'on opère un certain nombre de distinctions conceptuelles à partir de l'analyse des phénomènes auxquels chaque terme renvoie, afin qu'on en donne une définition réelle et non pas seulement nominale. Elle doit prêter attention aux modalités qui fixent le sens

même du sujet. L'introduction ne consiste donc pas à reformuler la question posée, au risque de l'altérer tout à fait, comme un candidat a pu le faire, par exemple, avec le sujet « *Peut-on se passer de croire ?* » devenu « Y a-t-il des croyances plus ou moins assurées ? », puis, de fil en aiguille, « Pourquoi empêcher autrui de croire ce qu'il croit ? », jusqu'à « En quel sens y a-t-il nécessité d'opposer croire et savoir ? » – autant de questions en marge du sujet, faute d'une analyse précise du phénomène de la croyance ainsi que d'une attention suffisante à la modalité (celle du possible à travers le « peut-on » et plus encore du nécessaire, puisqu'on demande si « l'on peut se passer de... »). De même, le sujet « *N'avons-nous affaire qu'au réel ?* » a pu se transformer en « À quel réel avons-nous affaire ? », puis immédiatement, et de manière assez énigmatique, en « Le réel est-il en mesure de remplir notre inquiétude quant au sens de notre rapport au réel ? », pour ensuite déporter encore plus le candidat vers cette autre question : « Si nous n'avons pas affaire au réel, avons-nous affaire au sens ? », glissement inévitable dès lors qu'on ne commence pas par distinguer le réel du possible, de l'imaginaire, de la représentation, de l'irréel, etc., et si l'on ne détermine pas ce que signifie avoir proprement affaire à quelque chose. Un tel travail d'analyse des termes du sujet ne doit pas seulement permettre de déterminer avec précision l'objet auquel il se rapporte, mais de montrer en quoi il résiste à la possibilité de le comprendre complètement tant qu'on n'aura pas construit les concepts nécessaires à son entière intelligence. La position précise d'un problème prescrit donc toujours les solutions qu'il convient d'élaborer pour le résoudre, et c'est bien de la qualité de l'introduction que dépend celle du développement qui va suivre et qu'elle appelle nécessairement.

En tant qu'il se déploie comme l'élaboration d'une solution au problème précisément posé dans l'introduction, le développement relève à la fois d'une entreprise de construction de concepts et d'établissement de thèses. Chacun de ses moments tient précisément le principe de son unité de l'unicité même du fondement sur lequel repose la thèse que l'on entend défendre à propos du sujet. Mais une telle unité ne l'isole pas des autres parties, auxquels il se rapporte de manière questionnante — littéralement critique —, au moyen de transitions qui sont autant d'épreuves pour la pensée elle-même. Renvoyant celle-ci aux difficultés, toujours plus périlleuses, qu'il lui reste à résoudre, les transitions manifestent donc les raisons pour lesquelles il faut passer d'une partie à une autre et faire évoluer la réflexion. Il ne saurait donc y avoir de plan type, le développement ne progressant jamais

qu'en vertu de l'insistance des questions qui le travaillent, qui l'inquiètent et qui sont seules à conférer au plan sa nécessité la plus propre. On n'insistera donc jamais assez sur le soin qu'il convient d'apporter aux transitions, sans lesquelles un développement perdrait non seulement toute articulation mais aussi toute vie véritable. Il est regrettable que beaucoup de candidats les réduisent à de simples questions rhétoriques, voire à des titres de parties, sans avoir conscience de ce qu'une telle négligence met en jeu.

En ce qui concerne la construction des concepts, précisons, encore une fois, que, loin d'être de pures créations de l'esprit, ceux-ci doivent permettre de produire une plus grande intelligibilité de l'objet qui se trouve concrètement en question dans le sujet. Pas plus que dans le travail d'analyse des termes du sujet, les définir ne saurait par ailleurs consister en la simple affectation d'un nom à une chose. Il s'agit de travailler le concept défini en extension et compréhension, en fonction de la réalité même qu'il s'agit de penser par son entremise et en vertu d'une définition susceptible alors d'évoluer selon les solutions que l'on cherche à échafauder. Construire un concept impose donc qu'on l'articule à d'autres concepts, de telle sorte qu'on puisse l'employer à la résolution du problème soulevé en introduction et dont chaque transition est, à sa manière, la reprise et l'insistance. Dans cette perspective, des doctrines philosophiques peuvent s'avérer d'un réel secours, à la condition toutefois que l'on s'y réfère avec certaines précautions. Les références philosophiques, dont on a déjà dit qu'elles tenaient, elles aussi, leur nécessité du problème auquel on les rapporte, sont en effet à amener de manière patiente et rigoureuse, pour éviter tout dogmatisme ou argument d'autorité, et doivent participer au travail d'élaboration des concepts, en s'intégrant dans le chemin qu'on s'emploie à suivre jusqu'à la solution de la question posée initialement. Aussi faut-il absolument éviter toute dispersion des références dans une multiplicité de noms propres ou de généralités allusivement évoquées, comme s'il existait entre le candidat et le jury une connivence qui rendrait toute explication superflue et dispenserait finalement de la tâche de penser ce que l'on dit. Quelques références philosophiques suffisent amplement, dès lors qu'elles sont précises, qu'elles donnent lieu à de fines analyses des phénomènes dont il est question et qu'elles fournissent les moyens théoriques de traiter le sujet à la hauteur de ses difficultés. Jamais l'accumulation ne tiendra lieu de pensée, sans qu'elle puisse par ailleurs garantir une véritable connaissance des œuvres invoquées.

Insistons enfin sur le rôle des exemples qui, à n'être certes pas démonstratifs par eux-mêmes, montrent au moins de quoi l'on parle effectivement et évitent ainsi que l'on se réfugie dans des doctrines sans signification réelle pour soi-même. Ils peuvent même servir, lorsqu'on veut bien s'employer à décrire précisément ce qu'ils nous montrent, à élaborer des hypothèses théoriques très fines, comme l'a fait un candidat à partir de l'exemple de la joie, qui lui a permis d'introduire une pensée de l'instant vécu comme une éternité dans le cadre d'une leçon portant sur le sujet : « *Y a-t-il une expérience de l'éternité ?* », — pensée qui a pu ensuite se développer avec beaucoup de justesse au moyen du concept d'instant tel que Kierkegaard l'élabore dans *Le Concept d'angoisse*, entre les lignes de la troisième hypothèse du *Parménide* de Platon. De même, un sujet portant sur « *L'amitié oblige-t-elle ?* » a donné lieu à un travail sur diverses attitudes éthiques très concrètes permettant d'introduire et d'analyser les doctrines de Sartre, de Kant, d'Aristote et de Descartes avec précision et beaucoup de justesse phénoménologique. Et, s'il faut reconnaître que le niveau d'ensemble des leçons traitées cette année aura été assez décevant par rapport aux exigences ordinaires du concours, le jury se réjouit d'avoir pu entendre quelques très rares mais très belles méditations, dont la rigueur conceptuelle le disputait sans cesse à la finesse de la pensée.

Annexe : sujets de leçon proposés aux candidats. Le premier sujet de chaque ligne a été choisi par le candidat

Percevoir, est-ce interpréter ? La liberté est-elle un fait ?
L'objet du désir en est-il la cause ? Les théories scientifiques décrivent-elles la réalité ?
Peut-on tout échanger ? La réalité du temps se réduit-elle à la conscience que nous en avons ?
La science est-elle indépendante de toute métaphysique ? En politique, faut-il refuser l'utopie ?
La passion n'est-elle que souffrance ? Y a-t-il du non être ?
Peut-on préférer l'ordre à la justice ? Expliquer, est-ce interpréter ?
Y a-t-il une expérience de l'éternité ? L'égalité peut-elle être une menace pour la liberté ?
Le désir n'est-il que l'épreuve d'un manque ? Traiter les faits humains comme des choses, est-ce réduire les hommes à des choses ?
N'avons-nous affaire qu'au réel ? Le bonheur peut-il être un droit ?
Est-il légitime d'affirmer que seul le présent existe ? La raison doit-elle être cultivée ?
La vie est-elle le bien le plus précieux ? Le futur est-il contingent ?
Ne sait-on rien que par expérience ? L'État est-il un moindre mal ?
L'amitié peut-elle obliger ? L'esprit est-il plus aisé à connaître que le corps ?
Le passé a-t-il plus de réalité que l'avenir ? La politique est-elle l'affaire de tous ?
Peut-on se passer de croire ? A quoi sert la technique ?
Connaissons-nous mieux le présent que le passé ? La raison peut-elle nous commander de croire ?

Y a-t-il une connaissance du singulier ? Peut-on se passer d'un maître ?
L'écriture ne sert-elle qu'à consigner la pensée ? Peut-on avoir le droit de se révolter ?
Peut-on dire que rien n'échappe à la technique ? En histoire, tout est-il affaire d'interprétation ?
Tout savoir est-il transmissible ? Faut-il respecter la nature ?
Parler, est-ce ne pas agir ? Est-ce l'utilité qui définit un objet technique ?
Peut-on être citoyen du monde ? Percevoir s'apprend-il ?
Peut-on opposer nature et culture ? Tout savoir est-il pouvoir ?
Y a-t-il un auteur de l'histoire ? Le vivant est-il entièrement connaissable ?
En morale, est-ce seulement l'intention qui compte ? Peut-on réduire l'esprit à la matière ?
Y a-t-il un droit du plus fort ? Peut-on toujours savoir entièrement ce que l'on dit ?
Le passé peut-il être un objet de connaissance ? Doit-on distinguer devoir moral et obligation sociale ?
La valeur d'une action se mesure-t-elle à sa réussite ? L'esprit n'a-t-il jamais affaire qu'à lui-même ?
Un acte libre est-il un acte imprévisible ? Une société n'est-elle qu'un ensemble d'individus ?
Percevoir, est-ce juger ? La liberté peut-elle se refuser ?
Sur quoi fonder le droit de punir ? Ce que la technique rend possible, peut-on jamais en empêcher la réalisation ?
Ne sommes-nous véritablement maîtres que de nos pensées ? Y a-t-il une réalité du hasard ?
L'homme injuste peut-il être heureux ? Les mots disent-ils les choses ?
Qui doit faire les lois ? Peut-on se connaître soi-même ?
Peut-on vouloir le mal ? La nature est-elle écrite en langage mathématique ?
Ce qui n'est pas matériel peut-il être réel ? Peut-on fonder la morale sur la pitié ?
Peut-on ne pas savoir ce que l'on veut ? La politique est-elle une technique ?
Pourquoi punir ? La technique permet-elle de réaliser tous les désirs ?
Peut-on nier l'existence de la matière ? La vertu peut-elle s'enseigner ?

Explication de texte

Choix du sujet

Deux textes sont tirés au sort par le candidat qui se voit confier les deux œuvres dont ils sont extraits. Il s'agit de textes appartenant nécessairement à deux périodes différentes de l'histoire de la philosophie et l'un d'entre eux au moins est choisi parmi les œuvres des philosophes les plus classiques : Platon, Aristote, Descartes, Kant ou Hegel, philosophes que les professeurs des classes terminales ont le plus souvent l'occasion d'étudier avec leurs élèves et qu'ils utilisent très fréquemment dans le cadre de l'élaboration de leur cours. En tout état de cause, la liste des auteurs possibles est délimitée par le programme officiel des classes terminales et les candidats ne pourront pas se voir proposer un auteur qui n'y figure pas. Afin d'avoir un aperçu des auteurs et des œuvres proposés, on se reportera à la liste des sujets tirés en 2010, figurant en annexe, ainsi qu'aux listes annexées aux rapports des jurys des années antérieures.

Le candidat dispose d'un quart d'heure pour faire son choix et ce choix constitue une première étape décisive. Il est bien entendu conseillé (mais ce conseil est celui-là même que les professeurs donnent à leurs élèves) de lire attentivement les deux extraits avant de se décider, et de choisir un texte plutôt qu'un auteur. Il n'est pas demandé, dans le cadre de cette épreuve, d'aborder le texte choisi en historien de la philosophie. Le jury attend du candidat, comme le précise le libellé de l'épreuve, qu'il soit capable de dégager les problèmes philosophiques que soulève le texte, d'examiner les solutions que l'auteur y apporte, d'en mesurer les enjeux, de l'expliquer le plus précisément possible, d'en pointer les difficultés spécifiques en formulant des propositions interprétatives pour tenter de les surmonter, bref, qu'il procède à une lecture éclairée du texte. Pour ce faire, il n'est pas requis d'avoir une connaissance exhaustive de l'œuvre de l'auteur du texte ; il arrive même qu'une connaissance de seconde main de la « doctrine » de l'auteur en question masque les difficultés du texte, voire l'obscurcisse au point de conduire le candidat, incapable de

lire le texte autrement qu'à travers cette doctrine ou prétendue doctrine, à commettre des contresens graves sur l'extrait proposé.

De même, il n'est pas toujours pertinent de choisir l'auteur (et surtout l'extrait) qui semble le plus familier, ou du moins faut-il alors être extrêmement vigilant face à un texte que l'on a pu expliquer maintes fois en cours, en ayant à l'esprit que le regard que l'on porte sur lui s'est peut-être, avec le temps, un peu émoussé, alors qu'il s'agit, dans le cadre de l'épreuve, d'en restituer avec acuité toute l'originalité et toute la fraîcheur, comme si, d'une certaine façon, on l'abordait avec un regard neuf. Les attentes du jury en ce sens n'ont pas toujours été satisfaites. Ainsi de l'explication des articles 185-186-187 portant sur la pitié dans *Les Passions de l'âme* de Descartes, et de celle consacrée à un texte très classique de Rousseau, tiré de *Lettres écrites de la Montagne*, textes dont l'analyse n'a pas semblé suffisamment approfondie.

Aussi ne faut-il pas écarter d'emblée un auteur ou un texte que l'on pense mal connaître parce qu'il ne fait pas partie de ceux que l'on aborde le plus souvent avec ses élèves. Le jury a regretté de constater que des textes tirés du *Sophiste* de Platon, ou du livre II de la *Physique* d'Aristote, jugés sans doute trop techniques par les candidats, ont été laissés de côté au profit de textes apparaissant certes plus familiers, comme cet extrait de la *Pensée* 82 de Pascal sur l'imagination, ou les articles 81-82 des *Passions de l'âme* de Descartes sur l'amour, mais dont l'explication présente des difficultés particulières en raison, notamment, de cette familiarité même. Rappelons encore une fois que ce n'est pas une démonstration d'érudition que le jury attend, mais l'explication d'un texte de philosophie, toujours unique, qui recèle en lui-même sa propre intelligibilité.

Il va de soi cependant (mais est-il nécessaire de le rappeler ?) que l'épreuve requiert une connaissance minimale des auteurs les plus classiques. Ainsi le jury est-il légitimement en droit d'attendre, de la part d'un professeur de philosophie expliquant un texte tiré des *Fondements de la métaphysique des mœurs* de Kant, une définition rigoureuse des concepts de « respect », « dialectique », « philosophie pratique », « maxime de l'action », ou des concepts de « volonté », « entendement », « indifférence », s'il propose une analyse d'un passage de la *Lettre à Mesland du 9 février 1645* de Descartes.

Préparation

Une fois son choix effectué, le candidat doit veiller à construire son explication de manière méthodique, de façon, le moment venu, à avoir une maîtrise suffisante de son propos. On voit en effet trop de candidats perdre du temps, et parfois aussi, sans raison, leurs moyens, en essayant vainement de retrouver le fil de leur démonstration dans des notes insuffisamment organisées. La manière de procéder est bien entendu à la discrétion des candidats. On peut néanmoins utilement les mettre en garde contre deux risques : rédiger intégralement l'explication n'interdit pas, comme le jury l'a constaté, de faire une brillante prestation, mais peut rendre le candidat incapable de se détacher de ses notes, prononçant alors son explication d'un ton monocorde, adoptant un rythme lent en début d'épreuve, puis de plus en plus précipité à mesure que le temps imparti s'écoule. Le deuxième risque vient à l'opposé d'une trop grande confiance en ses capacités d'improvisation, le candidat se contentant de quelques notes sans réelle structure, ne disposant pas ainsi, le moment venu, d'éléments et de repères suffisants pour mener à bien une explication de texte rigoureuse et précise.

Un autre point mérite d'être rappelé : le fait qu'une partie de l'épreuve prend la forme d'un entretien avec le jury. C'est l'une des spécificités majeures de l'épreuve orale d'explication de texte. Certains candidats paraissent désemparés quand survient le moment de cet entretien et on ne peut que conseiller à chacun d'eux d'élaborer son explication en ayant à l'esprit cet échange avec le jury, notamment en envisageant les questions ou les réactions que pourraient susciter ses analyses ou ses choix interprétatifs ; mais aussi, durant l'entretien, il ne doit pas hésiter à apporter nuance, correction, voire critique, à l'égard de son propre propos.

Explication

Le candidat a au maximum trente minutes pour présenter son explication. Il n'est en aucun cas obligatoire d'utiliser la totalité de ce temps de parole, un exposé clair et bien construit qui dure vingt minutes est sans aucun doute préférable à une explication inutilement redondante. Ainsi de ce candidat qui estime avoir mal évalué le temps de son exposé et qui passe les dix dernières minutes à occuper artificiellement le temps qui reste en répétant ce qu'il a déjà précédemment expliqué. Il va de soi, néanmoins que les prestations si courtes qu'elles interdisent une

explication précise du texte sont à proscrire, les textes proposés offrant tous largement matière à un exposé conséquent.

Il est demandé au candidat de lire l'extrait avant le début de son exposé. Cette lecture est importante, elle doit déjà fournir un premier niveau d'intelligibilité du texte. Le jury attend du candidat qu'il présente de manière claire et précise la problématique du texte ainsi que ses enjeux, qu'il dégager d'emblée avec force ce qui fait l'identité et l'originalité de sa structure. À cet égard, il ne s'agit pas de *découper* le texte, de manière artificielle, comme le ferait un mauvais boucher (pour reprendre une comparaison bien connue du *Phèdre* de Platon), mais de faire apparaître ses articulations et les procédés logiques qu'il met en œuvre. Cette opération ne peut donc se réduire à une annonce de début d'exposé, mais elle doit se réaliser tout au long de l'explication, ce va-et-vient entre une analyse fine du texte et une vision plus synthétique permettant, aux moments clés de l'exposé, de ressaisir son mouvement d'ensemble, son économie générale et, par conséquent, d'en restituer la force argumentative, éclairant ainsi les analyses d'un jour nouveau, leur conférant toute leur portée, ce qu'une lecture trop analytique interdit de faire. Faute d'effectuer ce travail, un trop grand nombre de candidats ont échoué à apercevoir l'unité et l'organisation du texte qu'ils avaient choisi d'expliquer. Ainsi de ces trois articles des *Passions de l'âme* de Descartes, dont le candidat n'a pas réussi, dans le cadre de son explication, à restituer l'unité logique.

La fidélité au texte, qui est certes la première exigence d'une explication, ne peut cependant pas justifier qu'on se contente de le répéter platement : comme on le sait, et comme les rapports des années passées n'ont cessé de le souligner, expliquer, c'est déplier, mettre au jour, analyser. Or le jury a eu fréquemment à déplorer un certain manque d'attention à la lettre même du texte, aux mots qu'utilise l'auteur, au sens qu'il y attache. Ainsi de ce candidat qui, étudiant un extrait de la *Lettre à Mesland du 9 février 1645*, ne voit pas que le texte distingue l'état d'indifférence et la liberté d'indifférence, alors qu'il suffit pour cela de lire attentivement le texte. Le travail de définition et de distinction des termes, d'élucidation de leur sens, constitue un des aspects fondamentaux de l'explication.

L'explication de texte est un exercice d'humilité, plus encore que la dissertation ou la leçon. L'enjeu est avant tout de comprendre et donner à comprendre le texte, en acceptant de se trouver confronté aux difficultés qu'il

présente. Or certains candidats, malheureusement, ont tendance, parfois sans même qu'ils s'en rendent compte, à contourner les difficultés. C'est le cas de ce candidat, qui, dans son explication d'un texte de Bergson, tiré de *La Pensée et le mouvant*, néglige d'expliquer pourquoi le contact avec la matière conduit à la contraction d'habitudes ; ou de cette candidate, ayant à expliquer les articles 81 et 82 des *Passions de l'âme*, qui laisse totalement de côté le passage, si problématique pourtant, si éclairant aussi pour l'intelligence du texte de Descartes, consacré à l'amour d'un bon père pour ses enfants.

Mais il arrive aussi que la difficulté que rencontre le candidat à expliquer l'extrait qu'il a choisi tienne à la limitation de sa propre culture et à son caractère « anthologique ». Ce n'est pas parce que l'exercice demandé consiste en l'explication d'un extrait, que l'étude de morceaux choisis en relation avec le thème peut suffire à sa préparation. Profitons de l'occasion pour rappeler que cela vaut aussi bien sûr pour l'enseignement qu'un professeur dispense à ses élèves.

L'entretien avec le jury

C'est la dernière étape de l'épreuve et ce n'est pas la plus facile pour le candidat. Le but de l'entretien n'est pas de déstabiliser le candidat mais de lui donner l'occasion de préciser sa pensée, de rectifier un propos, de réexaminer un passage trop rapidement abordé. Il peut arriver qu'une explication, qui avait paru satisfaisante, soit gâchée par un mauvais entretien. Mais souvent aussi une explication moyenne se trouve revalorisée par l'entretien. Dans cette mesure, même si le candidat n'est pas pleinement satisfait de sa prestation, il doit considérer l'entretien comme une opportunité de l'améliorer. Le jury est toujours sensible à la capacité du candidat à écouter et prendre en compte réellement les questions qui lui sont posées, à tenir cette invitation à réfléchir, encore, sur le texte, pour ce qu'elle est, et non la considérer comme un piège. D'où la déception du jury lorsqu'un candidat se contente de répéter ce qu'il a déjà dit au cours de son explication, ne saisit pas l'occasion de revoir certains aspects de son analyse ou refuse de revenir sur un contresens manifeste.

Ces remarques concernant les prestations les plus faibles sont sensiblement les mêmes chaque année. Mais le jury a eu le plaisir d'assister à quelques très belles explications, suivies d'un échange vivant et de qualité avec le candidat. Ces

prestations réussies ont cependant été trop rares, sans doute en raison essentiellement d'un manque de préparation de la part des candidats. Il faut les inviter à s'entraîner, dans la mesure du possible tout au long de l'année, à affronter cette situation particulière que constitue un oral de concours.

Annexe : sujets d'explication de texte proposés aux candidats.

SUJETS CHOISIS	SUJETS REFUSÉS
Aristote, <i>Politique</i> , IV, II, Vrin Tome I p. 301-303, de "Si en effet, ce que nous avons dit" à "surtout dans la classe moyenne".	Rousseau, <i>Émile</i> , Pléiade IV, p. 590-591, de "Je sens mon âme" à "Dieu constant à lui-même".
Aristote, <i>Éthique à Nicomaque</i> , VII, 6, Vrin, p. 339-341, de "Parmi les appétits" à "l'honneur ou le gain".	Descartes, <i>Principes de la philosophie</i> , IV, art. 203 en entier, Œuvres p. 665
Rousseau, <i>Du Contrat social</i> , Livre II chap. VII, Pléiade III p. 381-382, de "Pour découvrir" à "sainteté de son ouvrage".	Platon, <i>Alcibiade</i> , 132b-133b, Œuvres I p. 245-246, de "Ton langage, Socrate" à "C'est bien mon avis, Socrate".
Kant, <i>Critique de la raison pratique</i> , PUF p. 18-19, de "La règle pratique" à "avec peu de choses".	Pascal, <i>Pensées</i> , 82, éd. Brunschvicg p. 367-369, de "L'imagination dispose de tout" à "entre les sens et la raison".
Aristote, <i>Physique II</i> , Belles-Lettres, p. 65-66, de "en un sens, la cause" à "ou le bien apparent"	Kant, <i>Fondements de la métaphysique des mœurs</i> , Delagrave p. 108-109, de "C'est une belle chose" à "critique complète de notre raison".
Kant, <i>Critique de la raison pratique</i> , PUF p. 29-30, de "nous pouvons avoir conscience" à "inconnue".	Bergson, <i>Matière et mémoire</i> , Œuvres p. 283-284, de "L'image est un état présent" à "je cesse de les percevoir".
Kant, <i>Fondements de la métaphysique des mœurs</i> , Delagrave, p. 184-185, de "Nous avons en fin de compte" à "se distingue de la nécessité objective".	Pascal, <i>Pensées</i> , 252, éd. Brunschvicg, p. 449-450, de "Car il ne faut pas" à "toujours vacillante".
Kant, <i>Fondements de la métaphysique des mœurs</i> , Delagrave, p. 196-197, de "Tous les hommes se conçoivent libres" à "qu'à celui de la liberté".	Montaigne, <i>Essais</i> , II, 12, Pléiade p. 679, de "Pour juger des apparences que nous recevons" à "continue mutation et branle".
Platon, <i>Les lois</i> , XI, 933e-934c, Œuvres II p. 1078-1079, de "Tout préjudice" à "qui s'accordent à son dessein".	Bergson, <i>La Pensée et le mouvant</i> , Œuvres p. 1335-1336, de "J'estime que les grands problèmes" à "déjà impliquée dans la première".
Aristote, <i>Éthique à Nicomaque X</i> , 10, Vrin p. 524-525, de "Certains pensent" à "au sens du bien".	Bergson, <i>L'Évolution créatrice</i> , Œuvres p. 499-500, de "Le portrait achevé" à "autant de l'existence en général ?"
Descartes, <i>Lettre à Élisabeth de janvier 1646</i> , Œuvres p. 1226-1227, de "C'est pourquoi je passe" à "qu'on obéisse à ses lois".	Kant, <i>Critique de la raison pure</i> , PUF p. 567-568, de "La métaphysique" à "le bonheur universel".
Platon, <i>Phèdre</i> , 274c-275b, Œuvres II p. 74-75, de "Ce qu'on m'a donc conté" à "qu'ils seront devenus."	Rousseau, <i>Fragments politiques</i> , fragm. 3, Pléiade III, p. 510-511, de "Vous demandez, Messieurs" à "pour la patrie".
Descartes, <i>Dioptrique</i> , IV, Œuvres p. 203-204,	Platon, <i>Le Sophiste</i> , 229d-230d, Œuvres II, p.

de "Il faut, outre cela, prendre garde" à "comment elles ont en soi leur ressemblance".	277-278, de "Dans l'enseignement qui se donne oralement" à "mais pas davantage".
Rousseau, <i>Émile</i> , Pléiade IV, p. 570-571, de "Mais qui suis-je ?" à "sont des chimères".	Descartes, <i>Principes de la philosophie</i> , I, art 40-41, Œuvres p. 588-589, de "Que nous savons aussi très certainement" à "que nous savons être incompréhensible de sa nature".
Descartes, <i>Lettre à Mesland du 9 février 1645</i> , Œuvres p. 1177-1778, de "Pour ce qui est du libre-arbitre" à "appelées par nous indifférentes".	Montaigne, <i>Essais III</i> , 12, Pléiade, p. 1179-1180, de "Le sentiment de la mort présente" à "si notre crainte ne luy donnoit poids."
Kant, <i>Critique de la raison pure</i> , PUF p. 103-104, de "Pour lever maintenant" à "la causalité de ces phénomènes".	Sénèque, <i>De la Vie heureuse</i> , §9, Les Stoïciens, Pléiade p. 731-732, de "Mais toi aussi, me dit-on" à "chez les bêtes féroces".
Bergson, <i>La Pensée et le mouvant</i> , Œuvres p. 1319-1320, de "Qu'est-ce en effet" à "ce que nous savons de la matière".	Platon, <i>Philèbe</i> , 21a-21e, Œuvres II p. 564-565, de "Toi, Protarque" à "elle apparaisse telle à personne d'autre".
Hume, <i>Traité de la nature humaine</i> , Tome I, IV, 6, p. 242-243, de "Il y a certains philosophes" à "une telle idée n'existe pas".	Aristote, <i>Politique</i> , V, 1, Vrin tome II, p. 340-342, de "Partout en effet, c'est l'inégalité" à "les différentes fractions du peuple lui-même".
Bergson, <i>L'Évolution créatrice</i> , Œuvres p. 499, "De cette survivance du passé" à "non moins originale histoire".	Platon, <i>Le Politique</i> , 294c-295b, Œuvres II, p. 400-401, de "Puisque justement la loi" à "des entraves pour lui-même".
Aristote, <i>Éthique à Nicomaque</i> , II, 4, Vrin, p. 100-102, "Qu'est-ce que donc que la vertu" à "il reste que ce sont des dispositions".	Descartes, <i>Principes de la philosophie</i> , I, art. 11-12, Œuvres p. 575-576, de "Comment nous pouvons plus clairement" à "distinctivement la nature de leur âme".
Descartes, <i>Les Passions de l'âme</i> , art 185, 186, 187 en entier, Œuvres p. 783-784	Augustin, <i>La Cité de Dieu</i> , livre XI, Points/Seuil p. 45, de "Car nous sommes" à "Comment être heureux, sans être ?"
Aristote, <i>Éthique à Nicomaque</i> , Livre III, chap. 4, Vrin p. 129-130, de "Ceux qui prétendent" à "qu'il se partage".	Pascal, <i>Pensées</i> , 72, éd. Brunschvicg, p. 356-357, de "Et ce qui achève" à "hoc tamen homo est".
Kant, <i>Critique de la raison pratique</i> , PUF p. 89-90, de "Le degré normal, où est placé l'homme" à "et exactement déterminés".	Aristote, <i>Métaphysique</i> , A, 1, Vrin, Tome I p. 2-5, de "Tous les hommes désirent" à "cela relève de l'art".
Aristote, <i>Éthique à Nicomaque</i> , V, 10, Vrin, p. 248-249, de "Mais nous ne devons pas oublier" à "deviennent des tyrans".	Kant, <i>Critique de la raison pure</i> , PUF, p. 561-562, de "Or le système" à "qui n'existe qu'en idée".
Bergson, <i>La Pensée et le mouvant</i> , Œuvres p. 1296-1297, de "En un sens" à "du champ de l'action à celui de la pensée".	Aristote, <i>Politique</i> , III, 11, Vrin, Tome I, p. 214-217, de "La multitude, en effet" à "aux fonctions délibératives et judiciaires".
Platon, <i>Gorgias</i> , 492d-493d, Œuvres I, p. 439-441, de "Et maintenant, dis-moi" à "qui est le plus vrai, Socrate !"	Descartes, <i>Règles pour la direction de l'esprit</i> , Règle IX, Œuvres p. 67-68, de "En vérité la manière" à "sciences même les plus cachées".
Rousseau, <i>Lettres écrites de la montagne</i> , Pléiade III p. 841-842, de "On a beau vouloir confondre" à "rien de plus certain".	Descartes, <i>Principes de la philosophie</i> , Dédicace, Œuvres p. 552-552, de "Il y a beaucoup de différence" à "leur donner tant de louanges".
Descartes, <i>Les Passions de l'âme</i> , art. 146 en entier, Œuvres p. 764-765.	Bergson, <i>Le Rire</i> , Œuvres p. 395-396, de "Ce que la vie et la société" à "à la surface du corps social".

Pascal, <i>Pensées</i> , 82, éd. Brunschvicg, p. 363-366, de "Cette superbe puissance" à "en chaque lieu".	Platon, <i>Le Sophiste</i> , 218e-219d, Œuvres II p. 261-262, de "Quel objet, alors donc" à "c'est clair, je pense !"
Rousseau, <i>Émile</i> , Pléiade IV, p. 490-491, de "Nos passions sont les principaux instruments" à "contradiction avec soi".	Platon, <i>Protagoras</i> , 322d-323c, Œuvres I p. 91-92, de "Voilà donc Socrate" à "essayer de te démontrer".
Bergson, <i>La Pensée et le mouvant</i> , Œuvres p. 1284-1285, de "Tout le monde a pu remarquer" à "telle que nous la comprenons."	Descartes, <i>Lettre à Élisabeth du 15 septembre 1645</i> , Œuvres p. 1206-1207, de "Après qu'on a ainsi reconnu" à "les petites joies passagères qui dépendent des sens".
Aristote, <i>Métaphysique</i> , A, 1, Vrin, Tome I p. 5-8, de "L'art naît lorsque" à "capables d'enseigner".	Rousseau, <i>Émile</i> , Pléiade IV, p. 303-304, de "Nous ne savons ce que c'est que le bonheur ou malheur" à "le bonheur s'éloigne de nous."
Descartes, <i>Les Passions de l'âme</i> , art. 153-154 en entier, Œuvres p. 768-769.	Aristote, <i>Physique</i> , II, Belles-Lettres, p. 72-73, de "En résumé, comme nous l'avons dit, la fortune et le hasard" à "du fait de quelqu'un et pour frapper".
Kant, <i>Critique de la raison pure</i> , PUF p. 405-406, de "Pour éclairer le principe (régulateur/régulatif) de la raison par un exemple" à "entièrement à sa négligence".	Aristote, <i>Éthique à Nicomaque</i> , V, 10, Vrin p. 254-256, de "Les actes volontaires" à "il le fait volontairement".
Kant, <i>Critique de la raison pure</i> , PUF p. 31-32, de "Que toute notre connaissance commence" à "que l'on ne peut tirer que de l'expérience".	Platon, <i>Les Lois</i> , V, 726a-727a, Œuvres II p. 776-777, de "Il n'y a pas d'enfant" à "à égalité contre la vertu".
Rousseau, <i>Du Contrat social</i> , Livre I, chap. VI, Pléiade III p. 360-361, de "Je suppose les hommes" à "partie indivisible du tout".	Platon, <i>Phèdre</i> , 276-b-277a, Œuvres II p. 77-78, de "Réponds-moi maintenant" à "beaucoup plus beau encore !".
Platon, <i>Le Sophiste</i> , 266d-267d, Œuvres II p. 335-336, de "Sur ce, remémorons-nous" à "autre que celui qui sait".	Kant, <i>Critique de la raison pratique</i> , PUF, p. 77-78, de "Nous avons vu dans le précédent chapitre" à "servirait de fondement."
Descartes, <i>Les Passions de l'âme</i> , art. 81-82, Œuvres p. 732-733, de "Or, on distingue" à "Elle participe aussi un peu de l'autre".	Aristote, <i>Physique</i> , II, Belles-Lettres, p. 70-71, de "D'abord, on reconnaîtra" à "le choix ne va pas sans pensée".
Rousseau, <i>Fragments politiques</i> , fragm. 3, Pléiade III, p. 510-511, de "Vous demandez, Messieurs" à "pour la patrie".	Platon, <i>Le Sophiste</i> , 229d-230d, Œuvres II, p. 277-278, de "Dans l'enseignement qui se donne oralement" à "mais pas davantage !".

BILAN

La préparation de l'agrégation interne nécessite, de la part de ceux qui s'y consacrent sérieusement, de l'ambition, du courage, de l'endurance, mais, en même temps, elle correspond de très près à la démarche et aux efforts qu'un professeur doit, de toute façon, accomplir tout au long de sa carrière pour assurer à son enseignement de rester riche, vivant, voire de s'approfondir. En effet, le programme est l'ensemble de celui des classes terminales, pour l'oral et, pour chacune des deux épreuves de l'écrit, il se réduit à une seule notion de ces programmes (ces deux notions étant déterminées annuellement). En dépit de cette extrême limitation, même pour l'écrit, nulle érudition n'est attendue des candidats. Les sujets proposés sont classiques, correspondent à des problèmes majeurs et reconnus de tous dans la tradition philosophique, ils ne devraient pas pouvoir surprendre ceux qui sont tant soit peu familiers des notions en jeu. Des sujets proposés, on élimine toute question ou formulation qui pourrait introduire un facteur de surprise ou d'inégalité des chances entre les candidats en fonction de la particularité de leurs cultures personnelles. Pour comparer et classer les candidats, puisque ce n'est que cela qu'on peut faire dans un concours, on choisit par principe des sujets tels que non pas seulement certains (les meilleurs ?) puissent les traiter de façon satisfaisante, mais tels que tous devraient s'y sentir dans leur élément propre et familier, avoir quelque chose à en dire, et, plus encore, les avoir déjà travaillés dans leur enseignement effectif et ordinaire. Cela n'a donc rien d'un contrôle de ce qui pourrait être considéré comme des « connaissances », celles-ci pouvant être sans difficulté supposées à la portée de tous, et ce dispositif permet, en revanche, de juger de façon globale de la manière dont un professeur est capable de traiter des sujets tels que ceux que son activité professionnelle ordinaire le conduit à aborder et sous les diverses formes prévues pour elle : une dissertation ou une leçon, une explication de texte, écrite ou orale. Dans ces conditions, ce sont ces exercices globaux, qu'il s'agit de faire travailler dans les préparations à l'agrégation interne, en évitant soigneusement de les séparer de « connaissances », dont la maîtrise n'a jamais à apparaître qu'à travers eux. Ce point est très

important : une préparation raisonnée et efficace de l'agrégation interne est à la portée de tout professeur qui en a le souhait et le courage et elle ne le détourne en rien du travail qu'on est en droit d'attendre de lui dans sa vie professionnelle ; elle est bien plutôt dans son droit fil. Ce sont les travaux continuels de lecture, d'écriture, de préparation des cours et des corrigés de devoirs, réalisés tout au long de l'existence professionnelle, qui constituent la préparation à l'agrégation interne autant que les stages organisés chaque année à cette fin. Mais on observe que ces réunions de travail constituent souvent pour ceux qui y participent activement une occasion de réveil intellectuel et pédagogique considérable.

Il n'en reste pas moins que les professeurs qui, plusieurs années après la fin de leur formation initiale, en étant engagés dans la vie professionnelle, souvent avec des charges de famille, se lancent dans une telle préparation, méritent admiration et encouragements, ceux qui seront lauréats, des félicitations en plus ; mais tous doivent être remerciés puisque ce travail de préparation, si celle-ci est bien adaptée aux épreuves et à l'esprit du concours, est la meilleure formation continue qui puisse être conçue, et que le bénéfice en va non seulement aux professeurs mais à leurs élèves.

Ce travail de préparation de l'agrégation interne constitue souvent, dans les académies où il peut avoir lieu, un élément essentiel de l'animation et de la formation continue de l'ensemble des professeurs de philosophie. Que tous ceux qui l'autorisent, l'organisent ou y prennent part (quelquefois bénévolement), reçoivent ici leur part légitime de notre gratitude.

ANNEXES

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Modalités d'organisation des concours de l'agrégation et du Capes de philosophie

(BOEN N°2 du 9 Janvier 2003)

CONCOURS NOR : MENP0202279A ARRÊTÉ DU 18-11-2002 MEN - DPE A3
RLR : 820-2a ; 822-3 JO DU 21-12-2002 FPP

Vu D. n° 72-580 du 4-7-1972 mod ; D. n° 72-581 du 4-7-1972 mod. A. du 18-6-1904 mod.
; A. du 12-9-1988 mod. ; A. du 30-4-1991 mod.

Article 2 - À l'annexe II de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé fixant les épreuves des sections du concours interne de l'agrégation, les dispositions relatives à la section philosophie sont remplacées par les dispositions suivantes :

“Section philosophie

A - Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition de philosophie : explication de texte (durée : six heures trente minutes, coefficient 3).

Le candidat a le choix entre deux textes qui se rapportent à une même notion du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année.

2) Composition de philosophie : dissertation (durée : sept heures ; coefficient 3).

Le sujet de la dissertation se rapporte à l'une des notions du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année, elle est obligatoirement différente de celle retenue pour le programme de la première composition de philosophie.

Le programme des épreuves écrites fait l'objet d'une publication au B.O.

B - Épreuves d'admission

1) Leçon de philosophie sur un sujet relatif au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 3).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition.

Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

2) Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégagant le sens et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales (durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : cinquante minutes [explication : trente minutes ; entretien : vingt minutes] ; coefficient 3).”

Article 4 - Les dispositions de l'arrêté du 18 juin 1904 susvisé sont abrogées en tant qu'elles concernent l'agrégation de philosophie.

Article 5 - Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la session de l'an 2004 des concours.

Article 6 - Le directeur des personnels enseignants est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 18 novembre 2002

Pour le ministre de la jeunesse,
de l'éducation nationale et de la recherche et par délégation,
Le directeur des personnels enseignants
Pierre-Yves DUWOYE

Pour le ministre de la fonction publique,
de la réforme de l'État
et de l'aménagement du territoire
et par délégation,

Par empêchement du directeur général
de l'administration et de la fonction publique,
L'administratrice territoriale
N. HERMAN

Programme de la session 2011

(Bulletin officiel spécial n°7 du 8 juillet 2010)

Philosophie

1^{ère} épreuve. Composition de philosophie : explication de texte. Notion retenue : L'esprit

2^e épreuve. Composition de philosophie : dissertation. Notion retenue : La technique.

STATISTIQUES

ADMISSIBILITE**Moyenne par épreuve/matière après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissible	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles	Ecart type présents	Ecart type admissibles
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00000	7	6	0	05.83		01.68	
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00001	44	44	5	06.86	12.20	02.90	00.75
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	44	43	1	06.00	08.00	02.39	00.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	44	44	6	06.86	11.50	02.74	02.06
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	43	40	7	07.25	11.43	03.01	01.68
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	43	42	4	07.50	10.75	02.34	01.78
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00006	43	43	6	06.88	10.83	02.53	01.68
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00007	43	43	3	06.63	12.33	02.62	01.25
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	43	43	2	06.77	10.00	02.56	01.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	99999	226	0	0				
101	Tout	Tous	580	348	34	06.82	11.26	02.66	01.79
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00000	4	4	0	04.00		02.12	
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	49	49	6	06.73	09.17	02.10	01.57
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00002	49	48	4	06.52	09.50	01.68	00.50
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	48	48	3	06.54	09.33	01.54	00.94
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00004	48	48	5	06.67	10.00	02.47	02.10
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	48	47	2	06.51	10.00	01.80	00.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	48	48	7	06.77	09.71	02.17	01.16
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00007	48	47	7	06.40	08.57	01.97	01.18
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	99999	238	0	0				
102	Tout	Tous	580	339	34	06.56	09.38	02.01	01.41

ADMISSIBILITE

Notes-Totaux Min./Max. après barre

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Présents				Admissibles			
			Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.	Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00000	04.00	09.00	15.00	54.00	20.00	00.00	9999999.99	0.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00001	01.00	13.00	6.00	69.00	11.00	13.00	57.00	69.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	01.00	11.00	3.00	57.00	08.00	08.00	57.00	57.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	01.00	15.00	3.00	72.00	09.00	15.00	57.00	72.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	03.00	14.00	9.00	69.00	09.00	14.00	57.00	69.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	02.00	13.00	15.00	69.00	09.00	13.00	57.00	69.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00006	01.00	14.00	9.00	72.00	09.00	14.00	57.00	72.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00007	01.00	14.00	9.00	72.00	11.00	14.00	60.00	72.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	01.00	11.00	3.00	63.00	09.00	11.00	63.00	63.00
101	Tout	Tous	01.00	15.00	3.00	72.00	08.00	15.00	57.00	72.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00000	01.00	07.00	15.00	36.00	20.00	00.00	9999999.99	0.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	03.00	12.00	9.00	69.00	07.00	12.00	57.00	69.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00002	02.00	10.00	12.00	72.00	09.00	10.00	57.00	72.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	02.00	10.00	21.00	72.00	08.00	10.00	57.00	72.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00004	01.00	14.00	3.00	69.00	08.00	14.00	57.00	69.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	02.00	10.00	9.00	72.00	10.00	10.00	57.00	72.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	02.00	11.00	9.00	66.00	08.00	11.00	57.00	66.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00007	01.00	10.00	6.00	63.00	07.00	10.00	57.00	63.00
102	Tout	Tous	01.00	14.00	3.00	72.00	07.00	14.00	57.00	72.00
Total			01.00	15.00	3.00	72.00	07.00	15.00	57.00	72.00

ADMISSIBILITE**Répartition par profession après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

	Profession	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
2121	PERS ADM ET TECH MEN	2	1	0
3000	ENSEIGNANT DU SUPERIEUR	4	2	0
3016	PERS ENSEIG TIT FONCT PUBLIQUE	17	9	0
3027	PERS FONCTION PUBLIQUE	20	11	0
3035	PERS FONCT HOSPITAL	2	0	0
5211	CONSEILLER D'ORIENTATION PSY.	2	1	0
5513	AGREGE	6	3	0
5534	CERTIFIE	498	318	34
5633	CPE	4	3	0
5671	ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	2	0	0
5752	PLP	3	0	0
6001	INSTITUTEUR	2	0	0
6153	PROFESSEUR ECOLES	18	8	0

ADMISSIBILITE**Répartition par académies après barre**

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option 0100A PHILOSOPHIE

Académie	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A02 D' AIX-MARSEILLE	5	1	0
A03 DE BESANCON	1	1	0
A04 DE BORDEAUX	6	5	2
A05 DE CAEN	4	2	0
A06 DE CLERMONT-FERRAND	1	1	0
A07 DE DIJON	1	1	0
A08 DE GRENOBLE	3	1	0
A09 DE LILLE	9	6	1
A10 DE LYON	3	3	1
A11 DE MONTPELLIER	4	2	0
A14 DE RENNES	6	3	0
A15 DE STRASBOURG	2	1	0
A17 DE NANTES	8	7	1
A18 D' ORLEANS-TOURS	1	1	0
A19 DE REIMS	1	1	0
A20 D' AMIENS	3	1	0
A21 DE ROUEN	4	3	0
A23 DE NICE	3	3	0
A28 DE LA REUNION	1	1	0
A90 PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	19	13	0

ADMISSIBILITE

Répartition par académies après barre

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option 0100A PHILOSOPHIE

Académie	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
----------	--------------	--------------	-----------------

ADMISSIBILITE**Répartition par académies après barre**

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option 0100A PHILOSOPHIE

Académie	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A02 D' AIX-MARSEILLE	29	18	0
A03 DE BESANCON	7	4	0
A04 DE BORDEAUX	21	13	0
A05 DE CAEN	19	8	0
A06 DE CLERMONT-FERRAND	12	8	2
A07 DE DIJON	13	8	0
A08 DE GRENOBLE	29	24	3
A09 DE LILLE	35	16	4
A10 DE LYON	22	14	0
A11 DE MONTPELLIER	21	13	0
A12 DE NANCY-METZ	17	11	2
A13 DE POITIERS	11	6	2
A14 DE RENNES	16	10	2
A15 DE STRASBOURG	24	16	2
A16 DE TOULOUSE	19	10	1
A17 DE NANTES	17	12	1
A18 D' ORLEANS-TOURS	22	19	3
A19 DE REIMS	13	9	1
A20 D' AMIENS	15	10	0
A21 DE ROUEN	20	12	2
A22 DE LIMOGES	8	5	1
A23 DE NICE	22	13	0
A27 DE CORSE	4	1	1
A28 DE LA REUNION	13	9	0
A31 DE LA MARTINIQUE	5	5	0
A32 DE LA GUADELOUPE	10	6	0
A33 DE LA GUYANE	2	1	0
A41 DE LA POLYNESIE FRANCAISE	2	0	0
A90 PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	132	75	7

ADMISSIBILITE**Date de naissance après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

Année de naissance	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
1946	1	1	0
1947	2	0	0
1948	4	4	0
1949	2	1	0
1950	4	3	1
1951	1	1	0
1952	5	1	0
1953	6	5	0
1954	12	7	0
1955	7	4	0
1956	8	6	0
1957	13	4	0
1958	10	5	0
1959	17	6	0
1960	15	8	1
1961	17	8	0
1962	24	15	0
1963	23	12	0
1964	26	18	1
1965	25	18	2
1966	23	18	1
1967	25	17	1
1968	30	19	0
1969	26	17	2
1970	28	17	3
1971	34	23	4
1972	37	24	4
1973	31	17	3
1974	25	17	1

ADMISSIBILITE**Date de naissance après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

Année de naissance	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
1975	18	11	4
1976	21	13	1
1977	16	9	0
1978	17	12	3
1979	14	9	1
1980	9	3	0
1982	1	1	0
1983	3	2	1

ADMISSIBILITE**Répartition par sexe après barre****Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
FEMME	36	26	1
HOMME	49	31	4

ADMISSIBILITE**Répartition par sexe après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
FEMME	245	146	12
HOMME	335	210	22

ADMISSIBILITE**Répartition par sexe après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
FEMME	245	146	12
HOMME	335	210	22

ADMISSIBILITE**Répartition par sexe après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
FEMME	245	146	12
HOMME	335	210	22

ADMISSIBILITE**Titres-Diplômes requis après barre****Concours : EAI AGREGATION INTERNE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

	Titre ou diplôme requis	Nb. d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
104	DOCTORAT	25	11	0
106	DIP POSTSECONDAIRE 5 ANS OU +	36	23	2
109	MASTER	37	21	2
110	GRADE MASTER	4	1	0
111	DIPLOME CLASSE NIVEAU I	1	0	0
118	ENSEIGNANT TITUL-ANCIEN TITUL CAT A	5	1	1
210	CAPES,CAPET,CAPLP,CAPEPS	238	154	18
212	CERTIFIES,PLP,PEPS	20	9	0
239	001 DISP.TITRE 3 ENFANTS (MERE)	2	2	0
239	002 DISP.TITRE 3 ENFANTS (PERE)	1	0	0
243	MAITRISE	205	132	11
245	TITRE CLASSE NIVEAU I OU II	1	0	0
264	DIPLOME POSTSECONDAIRE 4 ANS	1	0	0
270	DIPLOME PROFESSIONNEL PROF ECOLE	1	1	0
272	PROFESSEUR DES ECOLES	3	1	0

ADMISSIBILITE**Moyenne par épreuve/matière après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissible	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles	Ecart type présents	Ecart type admissibles
		00000	170	0	0				
	Tout	Tous	170	0	0				
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00001	7	7	1	04.00	06.00	01.20	00.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	7	7	0	04.57		01.76	
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	7	7	1	06.57	12.00	02.38	00.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	7	7	2	07.57	11.50	02.92	02.50
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	7	7	1	06.29	10.00	02.25	00.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00006	7	7	0	03.71		01.16	
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00007	7	7	0	05.29		01.66	
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	6	6	0	05.00		01.91	
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	99999	30	0	0				
101	Tout	Tous	85	55	5	05.38	10.20	02.35	02.71
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	9	9	0	05.11		01.91	
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00002	9	9	0	04.56		01.42	
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	8	8	1	06.50	08.00	01.94	00.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00004	8	8	2	06.38	07.50	00.99	00.50
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	8	7	1	05.71	08.00	02.18	00.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	8	8	1	05.63	11.00	02.69	00.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00007	7	7	0	05.29		00.88	
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	99999	28	0	0				
102	Tout	Tous	85	56	5	05.57	08.40	01.93	01.36

ADMISSIBILITE

Notes-Totaux Min./Max. après barre

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Présents				Admissibles			
			Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.	Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00001	03.00	06.00	21.00	51.00	06.00	06.00	51.00	51.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	01.00	07.00	6.00	39.00	20.00	00.00	9999999.99	0.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	04.00	12.00	27.00	60.00	12.00	12.00	60.00	60.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	05.00	14.00	30.00	66.00	09.00	14.00	51.00	66.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	03.00	10.00	24.00	51.00	10.00	10.00	51.00	51.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00006	02.00	05.00	18.00	45.00	20.00	00.00	9999999.99	0.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00007	03.00	07.00	18.00	45.00	20.00	00.00	9999999.99	0.00
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	02.00	07.00	12.00	39.00	20.00	00.00	9999999.99	0.00
101	Tout	Tous	01.00	14.00	6.00	66.00	06.00	14.00	51.00	66.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	01.00	08.00	6.00	39.00	20.00	00.00	9999999.99	0.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00002	02.00	06.00	18.00	39.00	20.00	00.00	9999999.99	0.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	03.00	10.00	9.00	60.00	08.00	08.00	60.00	60.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00004	05.00	08.00	30.00	51.00	07.00	08.00	51.00	51.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	02.00	08.00	12.00	66.00	08.00	08.00	66.00	66.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	01.00	11.00	18.00	51.00	11.00	11.00	51.00	51.00
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00007	04.00	06.00	24.00	45.00	20.00	00.00	9999999.99	0.00
102	Tout	Tous	01.00	11.00	6.00	66.00	07.00	11.00	51.00	66.00
Total			01.00	14.00	6.00	66.00	06.00	14.00	51.00	66.00

ADMISSIBILITE**Répartition par profession après barre****Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

Profession		Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
4000	MAIT.OU DOCUMENT.AGREE REM TIT	65	46	5
4001	MAIT.OU DOCUMENT.AGREE REM MA	17	9	0
4004	CONT ET AGREE REM INSTITUTEUR	3	2	0

ADMISSIBILITE**Répartition par académies après barre**

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option 0100A PHILOSOPHIE

Académie	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A02 D' AIX-MARSEILLE	5	1	0
A03 DE BESANCON	1	1	0
A04 DE BORDEAUX	6	5	2
A05 DE CAEN	4	2	0
A06 DE CLERMONT-FERRAND	1	1	0
A07 DE DIJON	1	1	0
A08 DE GRENOBLE	3	1	0
A09 DE LILLE	9	6	1
A10 DE LYON	3	3	1
A11 DE MONTPELLIER	4	2	0
A14 DE RENNES	6	3	0
A15 DE STRASBOURG	2	1	0
A17 DE NANTES	8	7	1
A18 D' ORLEANS-TOURS	1	1	0
A19 DE REIMS	1	1	0
A20 D' AMIENS	3	1	0
A21 DE ROUEN	4	3	0
A23 DE NICE	3	3	0
A28 DE LA REUNION	1	1	0
A90 PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	19	13	0

ADMISSIBILITE**Date de naissance après barre****Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

Année de naissance	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
1949	2	1	0
1954	1	1	0
1956	2	2	0
1957	1	1	0
1959	2	2	0
1960	1	1	0
1962	2	1	0
1963	5	4	1
1964	3	1	0
1965	3	1	0
1966	4	3	0
1967	4	3	0
1968	6	5	1
1970	11	9	0
1971	6	4	0
1972	3	1	0
1973	8	4	0
1974	4	2	1
1975	9	6	1
1976	1	1	0
1977	4	3	0
1979	3	1	1

ADMISSIBILITE**Répartition par sexe après barre****Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
FEMME	36	26	1
HOMME	49	31	4

ADMISSIBILITE**Répartition par sexe après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
FEMME	245	146	12
HOMME	335	210	22

ADMISSIBILITE**Titres-Diplômes requis après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

	Titre ou diplôme requis	Nb. d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
104	DOCTORAT	4	2	0
106	DIP POSTSECONDAIRE 5 ANS OU +	8	3	1
109	MASTER	7	3	0
110	GRADE MASTER	1	1	0
206	ADMIS ECH.REM.CERTIFIE PLP PEPS	11	9	1
210	CAPES,CAPET,CAPLP,CAPEPS	16	12	2
243	MAITRISE	36	26	1
264	DIPLOME POSTSECONDAIRE 4 ANS	2	1	0

ADMISSIBILITE

Titres-Diplômes requis après barre

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Titre ou diplôme requis	Nb. d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
-------------------------	----------------	--------------	-----------------

ADMISSIBILITE**Titres-Diplômes requis après barre****Concours : EAI AGREGATION INTERNE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

	Titre ou diplôme requis	Nb. d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
104	DOCTORAT	25	11	0
106	DIP POSTSECONDAIRE 5 ANS OU +	36	23	2
109	MASTER	37	21	2
110	GRADE MASTER	4	1	0
111	DIPLOME CLASSE NIVEAU I	1	0	0
118	ENSEIGNANT TITUL-ANCIEN TITUL CAT A	5	1	1
210	CAPES,CAPET,CAPLP,CAPEPS	238	154	18
212	CERTIFIES,PLP,PEPS	20	9	0
239	001 DISP.TITRE 3 ENFANTS (MERE)	2	2	0
239	002 DISP.TITRE 3 ENFANTS (PERE)	1	0	0
243	MAITRISE	205	132	11
245	TITRE CLASSE NIVEAU I OU II	1	0	0
264	DIPLOME POSTSECONDAIRE 4 ANS	1	0	0
270	DIPLOME PROFESSIONNEL PROF ECOLE	1	1	0
272	PROFESSEUR DES ECOLES	3	1	0

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
		00000	Pas de note
		Tous	Pas de note

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00001	>= 3 et < 4
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00001	>= 5 et < 6
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00001	>= 6 et < 7

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	≥ 1 et < 2
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	≥ 4 et < 5
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	≥ 5 et < 6
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	≥ 6 et < 7
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00002	≥ 7 et < 8

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	≥ 4 et < 5
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	≥ 5 et < 6
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	≥ 6 et < 7
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	≥ 7 et < 8
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00003	≥ 12 et < 13

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	≥ 5 et < 6
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	≥ 6 et < 7
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	≥ 7 et < 8
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	≥ 9 et < 10
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00004	≥ 14 et < 15

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	≥ 3 et < 4
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	≥ 5 et < 6
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	≥ 6 et < 7
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	≥ 9 et < 10
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00005	≥ 10 et < 11

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00006	≥ 2 et < 3
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00006	≥ 4 et < 5
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00006	≥ 5 et < 6

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00007	>= 3 et < 4
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00007	>= 5 et < 6
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00007	>= 7 et < 8

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	≥ 2 et < 3
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	≥ 3 et < 4
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	≥ 5 et < 6
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	≥ 6 et < 7
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	00008	≥ 7 et < 8

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	99999	Absent

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 1 et < 2
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 2 et < 3
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 3 et < 4
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 5 et < 6
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 9 et < 10
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 12 et < 13
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 14 et < 15
101	0301 COMPOSITION 1 DE PHILOSOPHIE	Tous	Absent

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	≥ 1 et < 2
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	≥ 3 et < 4
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	≥ 5 et < 6
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	≥ 6 et < 7
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00001	≥ 8 et < 9

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00002	≥ 2 et < 3
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00002	≥ 3 et < 4
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00002	≥ 4 et < 5
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00002	≥ 6 et < 7

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	≥ 3 et < 4
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	≥ 5 et < 6
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	≥ 6 et < 7
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	≥ 7 et < 8
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	≥ 8 et < 9
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00003	≥ 10 et < 11

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00004	>= 5 et < 6
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00004	>= 6 et < 7
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00004	>= 7 et < 8
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00004	>= 8 et < 9

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	$\geq 2 < 3$
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	$\geq 4 < 5$
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	$\geq 5 < 6$
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	$\geq 8 < 9$
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00005	Copie blanche

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	≥ 1 et < 2
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	≥ 4 et < 5
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	≥ 5 et < 6
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	≥ 7 et < 8
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00006	≥ 11 et < 12

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00007	≥ 4 et < 5
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00007	≥ 5 et < 6
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	00007	≥ 6 et < 7

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	99999	Absent

ADMISSIBILITE**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 1 et < 2
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 2 et < 3
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 3 et < 4
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 5 et < 6
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 8 et < 9
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	≥ 11 et < 12
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	Absent
102	0302 COMPOSITION 2 DE PHILOSOPHIE	Tous	Copie blanche

Bilan de l'admissibilité

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats inscrits : 85
Nombre de candidats non éliminés : 54 Soit : 63.53 % des inscrits.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admissibles : 5 Soit : 09.26 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés 0032.83 (soit une moyenne de : 05.47 / 20)

Moyenne des candidats admissibles : 0055.80 (soit une moyenne de : 09.30 / 20)

Rappel

Nombre de postes : 4

Barre d'admissibilité : 0051.00 (soit un total de : 08.50 / 20)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 6)

ADMISSION**Moyenne par épreuve/matière après barre****Concours : EAI AGREGATION INTERNE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° commissi	Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis	Ecart type présents	Ecart type admis
203			34	34	16	06.56	08.81	02.94	02.63
203			34	34	16	06.56	08.81	02.94	02.63
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	34	34	16	06.56	08.81	02.94	02.63
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	34	34	16	06.56	08.81	02.94	02.63
204			34	34	16	06.35	07.69	02.44	02.71
204			34	34	16	06.35	07.69	02.44	02.71
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	34	34	16	06.35	07.69	02.44	02.71
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	34	34	16	06.35	07.69	02.44	02.71

ADMISSION**Notes-Totaux Min./Max. après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Présents				Admis			
			Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.	Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.
203			02.00	14.00	18.00	84.00	05.00	14.00	33.00	84.00
203			02.00	14.00	18.00	84.00	05.00	14.00	33.00	84.00
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	02.00	14.00	18.00	84.00	05.00	14.00	33.00	84.00
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	02.00	14.00	18.00	84.00	05.00	14.00	33.00	84.00
204			03.00	14.00	18.00	84.00	04.00	14.00	33.00	84.00
204			03.00	14.00	18.00	84.00	04.00	14.00	33.00	84.00
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	03.00	14.00	18.00	84.00	04.00	14.00	33.00	84.00
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	03.00	14.00	18.00	84.00	04.00	14.00	33.00	84.00
Total			02.00	14.00	18.00	84.00	04.00	14.00	33.00	84.00
Total			02.00	14.00	18.00	84.00	04.00	14.00	33.00	84.00

ADMISSION**Répartition par profession après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

Profession		Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
5534	CERTIFIE	34	34	16
5534	CERTIFIE	34	34	16

ADMISSION**Répartition par académies après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

Académie	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
A06 DE CLERMONT-FERRAND	2	2	0
A06 DE CLERMONT-FERRAND	2	2	0
A08 DE GRENOBLE	3	3	2
A08 DE GRENOBLE	3	3	2
A09 DE LILLE	4	4	3
A09 DE LILLE	4	4	3
A12 DE NANCY-METZ	2	2	1
A12 DE NANCY-METZ	2	2	1
A13 DE POITIERS	2	2	1
A13 DE POITIERS	2	2	1
A14 DE RENNES	2	2	0
A14 DE RENNES	2	2	0
A15 DE STRASBOURG	2	2	1
A15 DE STRASBOURG	2	2	1
A16 DE TOULOUSE	1	1	0
A16 DE TOULOUSE	1	1	0
A17 DE NANTES	1	1	0
A17 DE NANTES	1	1	0
A18 D'ORLEANS-TOURS	3	3	2
A18 D'ORLEANS-TOURS	3	3	2
A19 DE REIMS	1	1	1
A19 DE REIMS	1	1	1
A21 DE ROUEN	2	2	1
A21 DE ROUEN	2	2	1
A22 DE LIMOGES	1	1	1
A22 DE LIMOGES	1	1	1
A27 DE CORSE	1	1	0
A27 DE CORSE	1	1	0
A90 PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	7	7	3

ADMISSION**Répartition par académies après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

Académie	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
A90 PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	7	7	3

ADMISSION**Date de naissance après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

Année de naissance	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
1950	1	1	1
1950	1	1	1
1960	1	1	1
1960	1	1	1
1964	1	1	1
1964	1	1	1
1965	2	2	0
1965	2	2	0
1966	1	1	1
1966	1	1	1
1967	1	1	1
1967	1	1	1
1969	2	2	0
1969	2	2	0
1970	3	3	0
1970	3	3	0
1971	4	4	3
1971	4	4	3
1972	4	4	2
1972	4	4	2
1973	3	3	1
1973	3	3	1
1974	1	1	1
1974	1	1	1
1975	4	4	0
1975	4	4	0
1976	1	1	0
1976	1	1	0
1978	3	3	3

ADMISSION**Date de naissance après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

Année de naissance	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
1978	3	3	3
1979	1	1	1
1979	1	1	1
1983	1	1	0
1983	1	1	0

ADMISSION**Répartition par sexe après barre****Concours EAI AGREGATION INTERNE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
HOMME	22	22	8
FEMME	12	12	8
FEMME	12	12	8
HOMME	22	22	8

ADMISSION**Titres-Diplômes requis après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

	Titre ou diplôme requis	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
106	DIP POSTSECONDAIRE 5 ANS OU +	2	2	1
106	DIP POSTSECONDAIRE 5 ANS OU +	2	2	1
109	MASTER	2	2	0
109	MASTER	2	2	0
118	ENSEIGNANT TITUL-ANCIEN TITUL CAT A	1	1	1
118	ENSEIGNANT TITUL-ANCIEN TITUL CAT A	1	1	1
210	CAPES,CAPET,CAPLP,CAPEPS	18	18	8
210	CAPES,CAPET,CAPLP,CAPEPS	18	18	8
243	MAITRISE	11	11	6
243	MAITRISE	11	11	6

ADMISSION

Répartition des notes après barre

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 2 et < 3	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 2 et < 3	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 3 et < 4	3	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 3 et < 4	3	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 4 et < 5	4	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 4 et < 5	4	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 5 et < 6	9	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 5 et < 6	9	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 6 et < 7	2	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 6 et < 7	2	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 7 et < 8	4	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 7 et < 8	4	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 8 et < 9	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 8 et < 9	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 9 et < 10	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 9 et < 10	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 10 et < 11	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 10 et < 11	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 11 et < 12	2	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 11 et < 12	2	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 14 et < 15	2	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 14 et < 15	2	2

ADMISSION**Répartition des notes après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 2 et < 3	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 2 et < 3	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 3 et < 4	3	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 3 et < 4	3	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5	4	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5	4	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 5 et < 6	9	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 5 et < 6	9	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7	2	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7	2	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8	4	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8	4	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 8 et < 9	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 8 et < 9	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 9 et < 10	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 9 et < 10	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 11 et < 12	2	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 11 et < 12	2	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 14 et < 15	2	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 14 et < 15	2	2

ADMISSION**Répartition des notes après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 3 et < 4	1	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 3 et < 4	1	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 4 et < 5	8	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 4 et < 5	8	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 5 et < 6	6	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 5 et < 6	6	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 6 et < 7	5	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 6 et < 7	5	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 7 et < 8	4	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 7 et < 8	4	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 8 et < 9	6	5
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 8 et < 9	6	5
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 9 et < 10	2	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 9 et < 10	2	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 13 et < 14	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 13 et < 14	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 14 et < 15	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 14 et < 15	1	1

ADMISSION**Répartition des notes après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 3 et < 4	1	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 3 et < 4	1	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 4 et < 5	8	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 4 et < 5	8	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 5 et < 6	6	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 5 et < 6	6	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 6 et < 7	5	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 6 et < 7	5	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 7 et < 8	4	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 7 et < 8	4	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 8 et < 9	6	5
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 8 et < 9	6	5
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 9 et < 10	2	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 9 et < 10	2	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 13 et < 14	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 13 et < 14	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 14 et < 15	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 14 et < 15	1	1

Bilan de l'admission

Concours EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats admissibles : 34
Nombre de candidats non éliminés : 34 Soit : 100.0 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admis sur liste principale : 16 Soit : 47.06 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 0100.68 (soit une moyenne de : 08.39 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0113.25 (soit une moyenne de : 09.44 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 38.74 (soit une moyenne de : 06.46 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0049.50 (soit une moyenne de : 08.25 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Rappel

Nombre de postes : 16
Barre de la liste principale : 0102.00 (soit un total de : 08.50 / 20)
Barre de la liste complémentaire : (soit un total de : / 20)

(Total des coefficients : 12 dont admissibilité : 6 admission : 6)

ADMISSION**Moyenne par épreuve/matière après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° commissi	Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis	Ecart type présents	Ecart type admis
		00000	10	0	0				
	Tout	Tous	10	0	0				
203			5	5	2	06.00	08.50	02.45	01.50
203			5	5	2	06.00	08.50	02.45	01.50
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	5	5	2	06.00	08.50	02.45	01.50
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	5	5	2	06.00	08.50	02.45	01.50
204			5	5	2	05.40	06.50	01.02	00.50
204			5	5	2	05.40	06.50	01.02	00.50
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	5	5	2	05.40	06.50	01.02	00.50
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	5	5	2	05.40	06.50	01.02	00.50

ADMISSION**Notes-Totaux Min./Max. après barre****Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Présents				Admis			
			Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.	Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.
203			03.00	10.00	24.00	48.00	07.00	10.00	42.00	48.00
203			03.00	10.00	24.00	48.00	07.00	10.00	42.00	48.00
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	03.00	10.00	24.00	48.00	07.00	10.00	42.00	48.00
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	03.00	10.00	24.00	48.00	07.00	10.00	42.00	48.00
204			04.00	07.00	24.00	48.00	06.00	07.00	42.00	48.00
204			04.00	07.00	24.00	48.00	06.00	07.00	42.00	48.00
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	04.00	07.00	24.00	48.00	06.00	07.00	42.00	48.00
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	04.00	07.00	24.00	48.00	06.00	07.00	42.00	48.00
Total			03.00	10.00	24.00	48.00	06.00	10.00	42.00	48.00
Total			03.00	10.00	24.00	48.00	06.00	10.00	42.00	48.00

ADMISSION**Répartition par profession après barre****Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

	Profession	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
4000	MAIT.OU DOCUMENT.AGREE REM TIT	5	5	2
4000	MAIT.OU DOCUMENT.AGREE REM TIT	5	5	2

ADMISSION**Répartition par académies après barre****Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

Académie		Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
A04	DE BORDEAUX	2	2	1
A04	DE BORDEAUX	2	2	1
A04	DE BORDEAUX	2	2	1
A09	DE LILLE	1	1	1
A09	DE LILLE	1	1	1
A09	DE LILLE	1	1	1
A10	DE LYON	1	1	0
A10	DE LYON	1	1	0
A10	DE LYON	1	1	0
A17	DE NANTES	1	1	0
A17	DE NANTES	1	1	0
A17	DE NANTES	1	1	0

ADMISSION**Date de naissance après barre****Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

Année de naissance	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
1963	1	1	0
1963	1	1	0
1968	1	1	1
1968	1	1	1
1974	1	1	0
1974	1	1	0
1975	1	1	0
1975	1	1	0
1979	1	1	1
1979	1	1	1

ADMISSION**Répartition par sexe après barre****Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option 0100A PHILOSOPHIE**

	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
HOMME	4	4	2
FEMME	1	1	0
FEMME	1	1	0
HOMME	4	4	2

ADMISSION**Titres-Diplômes requis après barre**

Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

	Titre ou diplôme requis	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
106	DIP POSTSECONDAIRE 5 ANS OU +	1	1	1
106	DIP POSTSECONDAIRE 5 ANS OU +	1	1	1
206	ADMIS ECH.REM.CERTIFIE PLP PEPS	1	1	1
206	ADMIS ECH.REM.CERTIFIE PLP PEPS	1	1	1
210	CAPES,CAPET,CAPLP,CAPEPS	2	2	0
210	CAPES,CAPET,CAPLP,CAPEPS	2	2	0
243	MAITRISE	1	1	0
243	MAITRISE	1	1	0

ADMISSION**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 3 et < 4	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 3 et < 4	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 4 et < 5	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 4 et < 5	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 6 et < 7	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 6 et < 7	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 7 et < 8	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 7 et < 8	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 10 et < 11	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	≥ 10 et < 11	1	1

ADMISSION**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 3 et < 4	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 3 et < 4	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11	1	1

ADMISSION**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 4 et < 5	1	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 4 et < 5	1	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 5 et < 6	2	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 5 et < 6	2	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 6 et < 7	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 6 et < 7	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 7 et < 8	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 7 et < 8	1	1

ADMISSION**Répartition des notes après barre****Concours : EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE****Section / option : 0100A PHILOSOPHIE**

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 4 et < 5	1	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 4 et < 5	1	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 5 et < 6	2	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 5 et < 6	2	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 6 et < 7	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 6 et < 7	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 7 et < 8	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 7 et < 8	1	1

ADMISSION

Répartition des notes après barre

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
---------	---------	-----------	-------	--------------	-----------

ADMISSION

Répartition des notes après barre

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 2 et < 3	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 2 et < 3	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 3 et < 4	3	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 3 et < 4	3	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 4 et < 5	4	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 4 et < 5	4	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 5 et < 6	9	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 5 et < 6	9	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 6 et < 7	2	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 6 et < 7	2	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 7 et < 8	4	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 7 et < 8	4	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 8 et < 9	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 8 et < 9	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 9 et < 10	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 9 et < 10	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 10 et < 11	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 10 et < 11	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 11 et < 12	2	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 11 et < 12	2	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 14 et < 15	2	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	00000	>= 14 et < 15	2	2

ADMISSION**Répartition des notes après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 2 et < 3	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 2 et < 3	1	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 3 et < 4	3	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 3 et < 4	3	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5	4	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 4 et < 5	4	0
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 5 et < 6	9	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 5 et < 6	9	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7	2	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 6 et < 7	2	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8	4	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 7 et < 8	4	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 8 et < 9	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 8 et < 9	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 9 et < 10	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 9 et < 10	3	3
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 10 et < 11	1	1
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 11 et < 12	2	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 11 et < 12	2	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 14 et < 15	2	2
203	0561 LECON PHILOSOPHIE	Tous	≥ 14 et < 15	2	2

ADMISSION**Répartition des notes après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 3 et < 4	1	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 3 et < 4	1	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 4 et < 5	8	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 4 et < 5	8	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 5 et < 6	6	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 5 et < 6	6	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 6 et < 7	5	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 6 et < 7	5	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 7 et < 8	4	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 7 et < 8	4	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 8 et < 9	6	5
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 8 et < 9	6	5
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 9 et < 10	2	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 9 et < 10	2	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 13 et < 14	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 13 et < 14	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 14 et < 15	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	00000	>= 14 et < 15	1	1

ADMISSION**Répartition des notes après barre**

Concours : EAI AGREGATION INTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Epreuve	Matière	N° de lot	Notes	Nb. présents	Nb. admis
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 3 et < 4	1	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 3 et < 4	1	0
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 4 et < 5	8	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 4 et < 5	8	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 5 et < 6	6	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 5 et < 6	6	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 6 et < 7	5	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 6 et < 7	5	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 7 et < 8	4	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 7 et < 8	4	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 8 et < 9	6	5
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 8 et < 9	6	5
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 9 et < 10	2	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 9 et < 10	2	2
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 13 et < 14	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 13 et < 14	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 14 et < 15	1	1
204	0306 EXPLICATION TEXTE FRANCAIS	Tous	≥ 14 et < 15	1	1

Bilan de l'admission

Concours EAH ACCES ECHELLE REM.AGREGATION-PRIVE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats admissibles : 5
Nombre de candidats non éliminés : 5 Soit : 100.0 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admis sur liste principale : 2 Soit : 40.00 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 0090.00 (soit une moyenne de : 07.50 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0103.50 (soit une moyenne de : 08.63 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 34.20 (soit une moyenne de : 05.70 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0045.00 (soit une moyenne de : 07.50 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Rappel

Nombre de postes : 4
Barre de la liste principale : 0099.00 (soit un total de : 08.25 / 20)
Barre de la liste complémentaire : (soit un total de : / 20)

(Total des coefficients : 12 dont admissibilité : 6 admission : 6)